

Daoust anticipe un règlement, mais non Gaulin

par Claude
VAILLANCOURT

Tandis que le président de la CEQ, M. Robert Gaulin, croit de plus en plus improbable la possibilité pour la majorité des adhérents de sa centrale d'en arriver à une entente avec le gouvernement sur le contenu des prochaines conventions collectives de travail, avant la date limite du 21 novembre, le secrétaire général de la FTQ, M. Fernand Daoust, a usé d'un tout autre langage, laissant même entrevoir le règlement de tous les dossiers FTQ dans un avenir immédiat.

Il est clair, net et catégorique que nous avons suffisamment d'éléments positifs pour envisager la possibilité d'un règlement à court terme, a déclaré M. Daoust.

Après un déblocage dans le domaine des affaires sociales, samedi, d'autres points ont progressé dimanche. Les négociations se poursuivent toujours depuis que les syndicats affiliés à la CSN ont entrepris leur débrayage. Des ententes de principe sont intervenues aux deux tables où se traitent les conditions de travail des employés de soutien.

"La FTQ ne cherche pas un affrontement pour un affrontement", a lancé le coordonnateur de la FTQ dans cette série de conférences de presse enclenchée depuis que le Front commun est rendu en pièces détachées. "Elle cherche un règlement pour la signature d'une convention collective de travail."

Lançant une pointe à la CSN, par suite de la décision de la Fédération des affaires sociales de débrayer unilatéralement pour défier la loi 62, M. Daoust a dit: "Il nous

semble impérieux, à la FTQ, d'entourer le déclenchement d'une grève dans le secteur public et parapublic, et particulièrement dans le secteur hospitalier, d'infimes précautions. La plus élémentaire de celles-ci — et c'est là que l'exercice de la démocratie syndicale prend tout son sens — c'est de vérifier si les mandats obtenus au moment où le dossier de la négociation justifiait de poser un geste de grève ont la même

qualité et valeur lorsque le même dossier global de négociations a connu un avancement qui laisse poindre à l'horizon un règlement à court terme."

Il croit malgré tout en la poursuite du Front commun bien qu'il admette l'existence d'un état de crise.

Gaulin

Quant au président de la CEQ, il a annoncé la tenue d'un vote auprès des adhérents dans les limites fixées par la loi 62, soit entre le 21 et le 29 novembre.

Ce vote, a toutefois déclaré le leader des troupes de la CEQ, "devra être libre". "Nos adhérents ne devront pas voter avec un couteau sur la gorge. Il faudra qu'ils puissent s'exprimer librement, porter un jugement libre sur

les propositions soumises par l'Etat."

Il a demandé aux autorités gouvernementales de "ne pas réserver aux travailleurs le type de traitement auquel il est soumis par les milieux d'affaires".

Il a mis en garde les membres de la centrale contre le déluge de propagande patronale qui "envahira nos adhérents dès le dépôt des propositions à l'Assemblée nationale".

Finalement, le président de la CEQ a réfuté une fois de plus les allégations voulant que la demande d'allègement de la tâche des enseignants se traduise par un déboursé de plus de \$500 millions de la part du gouvernement. "C'est de \$50 à \$60 millions", a-t-il fini par dire aux journalistes qui le pressaient de questions.

Il croit que les négociateurs Jacques Girard, Billy Smith et Jean-Pierre Tessier sont à l'origine de ce qu'il qualifie de sabotage des pourparlers et déclare que la centrale qu'il dirige n'entend plus négocier en leur présence.

Le CHUL et Lévis au travail

La très grande majorité des centres hospitaliers de la région de Québec étaient touchés, ce matin, par la grève illégale dé-

clenchée au début de la semaine par la Fédération des Affaires sociales (FAS). Seuls le Centre hospitalier de l'université La-

val (CHUL) et l'Hôtel-Union de Lévis fonctionnaient à peu près normalement bien que leur taux d'occupation soit plus bas

A l'Hôtel-Dieu, les infirmières devaient montrer patte blanche

par Elyette CURVALLE

A 8h hier matin, les infirmières de l'Hôtel-Dieu qui venaient prendre leur service ont dû, avant de gagner leur lieu de travail, remplir une petite formalité: assurer un laissez-passer au local de grève des employés syndiqués CSN, situé à l'hôtel Victoria. Après quoi, elles étaient habilitées à franchir les lignes de piquetage dressées depuis minuit.

Ce n'est qu'entre 10h30 et 11h que les dernières infirmières rentraient au travail. En attendant, les soins les plus urgents étaient assurés par le personnel cadre et par les infirmières de l'équipe de nuit qui, devant l'urgence, ont attendu d'être relayées par leurs consœurs retardées par la "petite démarche" à accomplir.

Etat d'urgence

Un état d'urgence. C'est la situation qui prévaut dans la plupart des grands centres hospitaliers dont les employés ont voté pour le défilé de la loi 62.

Dans ces hôpitaux, comme à l'Hôtel-Dieu, hier, on n'ad-

met plus que les urgences, on retarde les interventions chirurgicales jusqu'à nouvel ordre, même si elles sont sérieuses... en autant qu'elles ne mettent pas la vie de l'individu en péril. C'est ainsi que Sophie, âgée de 17 ans, a attendu jusqu'à 10h ce matin qu'on vienne la chercher pour subir une opération majeure qui devait durer quatre heures et être suivie de soins intensifs. Elle était prête, physiquement et psychologiquement, lorsque, à 10h30, on est venu lui annoncer qu'il n'y aurait pas d'intervention... pas plus qu'il n'y en aurait d'ailleurs pour la chambre 30, la chambre 35, etc. "Il faut que je sois opérée, j'attends", disait Sophie d'une voix tranquille. "C'est inhumain, on est angoissés", ajoutait sa mère, l'exaspération dans la voix.

Les cadres en relèvé

Pendant ce temps, les cadres ont dû prendre la relève du millier d'employés en grève: 110 d'entre eux ont couché à l'Hôtel-Dieu (ils ont apporté leur litière puisque le service de buanderie communautaire est aussi en grève).

Françoise Hallé, secrétaire du directeur général de l'Hôtel-Dieu, M. Laurin, quittait à 11h précipitamment son poste pour aller préparer les repas dans l'une des 14 cuisinettes d'étage. Mme Saint-Pierre, coordonnatrice du service de diététique, était à la cuisine centrale. Le chef comptable, M. Emond, oeuvrait à la cuisinette du huitième avant d'aller faire les fiches de paye, et Gilles Frenette, le chef du laboratoire de microbiologie, s'était transformé en laveur de vaisselle attiré. Tout ce monde-là prenait la chose avec bonne humeur... jusqu'à nouvel ordre.

Le service des cuisines emploie normalement 80 personnes. Une vingtaine auraient dû assurer les services essentiels. Elles étaient six, hier matin. Le reste du travail étant exécuté par des cadres peu habitués aux diètes des patients et à l'organisation du service.

Au niveau des soins infirmiers, on tâchait de maintenir une bonne qualité de soins. "Pour ce faire, prônait Marie-Paule Savard, directrice

de ces soins infirmiers, il faut mettre l'accent sur les départs accélérés." Ce qui n'est pas facile puisque, en ce moment, l'Hôtel-Dieu a l'un des plus forts taux d'occupation, 76,8 pour 100: 451 des 642 lits de l'établissement sont occupés. "On pourrait éventuellement renvoyer une trentaine de personnes", déclarait le directeur, en milieu d'après-midi.

"Vingt-quatre employés de la CSN assurent les services essentiels", déclarait, vers 14h hier, Marie-Paule Savard. Les services de soutien n'y sont pas: réceptionnistes, aides aux malades (les aider à manger, finir les toilettes...). En fait, on pare au plus pressé. On annule des examens radiographiques, on ne prend pas les "signes vitaux": pouls, respiration... On ne prive pas les patients de soins, mais on les fait attendre.

"Les services les plus perturbés étaient à l'urgence, déclarait l'infirmière-chef J. Proulx. Heureusement que l'équipe de nuit était restée, ce matin, car nous avions des cas lourds. Il y avait du monde dans la salle d'attente, on aurait dit que les gens le sentaient et étaient venus plus tôt."

Un pique-nique

Sur les étages, tout semblait se dérouler, apparemment, comme de coutume. "Les malades étaient en pi-

que-nique", mangeant dans des assiettes de carton (ce qui rend la nourriture moins appétissante, affirmait d'ailleurs une infirmière). Mais ce n'était là qu'un détail qui ne semblait pas trop importuner les malades.

Si certains ne se rendaient pas compte de la situation, d'autres admettaient que, malgré la lenteur, les soins étaient donnés avec autant d'attention. D'autres étaient anxieux. Leurs familles plus encore. Il en était, comme Gaston Déry, qui neochaient pas leur mécontentement. "On n'a pas le droit de priver quelqu'un de soins. Je suis syndiqué aussi et c'est encore moi, un travailleur, à qui l'on fait payer la note. Une loi, c'est une loi, sinon ce n'est pas la peine de vivre en société."

"La pression a des limites, disait une infirmière. Il n'y a pas que le service de jour, il y a la nuit, avec deux personnes sur cinq qui vont rentrer... Les personnes de jour vont continuer jusqu'à ce qu'elles soient essouffées."



Comme à l'Hôtel-Dieu de Québec, les administrateurs de l'hôpital Saint-François-d'Assise ont dû mettre la main à la pâte, hier. Ici, le directeur général adjoint, Jean-Charles Heast, participe à la corvée du nettoyage des cabarets.

Clark perd les deux partielles

OTTAWA (PC) — A moins que le gouvernement minoritaire conservateur ne consente à modifier en profondeur ses politiques, les partis d'opposition tenteront de le renverser à la première occasion.

Voilà l'avertissement qu'ont lancé hier des porte-parole du Parti libéral et du Nouveau parti démocratique après la double défaite des conservateurs dans les élections partielles qui avaient lieu dans les circonscriptions de Burin-St-George's, à Terre-Neuve, et de Prince Albert, en Saskatchewan.

Avec les résultats de 220 bureaux de vote sur 220, le libéral Roger Simmons avait recueilli 10,416 voix contre 4,597 pour son plus proche rival, le néodémocrate Dave Mackinnon. Le candidat du Parti conservateur, M. Walter Carter, un ancien ministre provincial des Pêches, a reçu 4,342 voix pour se classer troisième.

Lors de l'élection du 22 mai, le Parti libéral comptait 14,950 voix contre 3,943 pour le Nouveau parti démocratique et 2,366 pour les conservateurs. Le siège a été rendu vacant par la démission de M. Don Jamieson qui a pris la tête des libéraux provinciaux.

Le candidat du Nouveau parti démocratique, M. Stan Hovdebo, a, de son côté, enlevé hier le comté de Prince Albert, considérée comme une forteresse conservatrice depuis 1953 avec 2,36 bureaux de vote sur 236, 10,968 voix contre 10,357 pour le conservateur Kris Eggum et 7,321 pour le libéral Clyde Harradence.

Malgré une visite de dernière heure du premier ministre Joe Clark dans la circonscription, les conservateurs n'ont pu conserver Prince Albert, la circonscription ouverte à la suite du décès du "lion des prairies", M. John Diefenbaker, le 16 août.

La situation des partis est maintenant la suivante aux Communes: 136 conservateurs, 114 libéraux, 27 néodémocrates et 5 créditistes.

"Naturellement déçu"

Dans un bref communiqué remis à la presse en fin de soirée hier, le chef conservateur, M. Joe Clark, a indiqué "qu'il était naturellement déçu" de constater que son parti n'avait pas réussi à remporter ces deux circonscriptions. Les deux candidats de son parti, note-t-il laconiquement, "auraient fait d'excellents membres du caucus et de la Chambre des Communes".

Quant au ministre des Finances M. John Crosbie qui sortait d'un débat sur son projet de loi sur le crédit d'impôt sur les intérêts hypothécaires et les impôts fonciers au cours duquel il a qualifié le chef du Parti libéral, M. Pierre Trudeau, de "papa disco", il a invité les libéraux et les néodémocrates "à se faire harakiri" en renversant le gouvernement. "La population ne fera pas confiance au Parti libéral, ce groupe de déçus déçus", a-t-il ajouté aussitôt en affirmant qu'il n'avait pas peur de se présenter devant le peuple pour défendre son projet de loi sur le crédit d'impôt sur les intérêts hypothécaires ou son

budget qu'il doit déposer le 11 décembre.

M. Crosbie a révélé que le gouvernement songerait à déclencher des élections anticipées si le projet de loi sur le crédit d'impôt sur les intérêts hypothécaires ne recevait pas l'assentiment des Communes avant Noël.

"Nous savions le 6 juin que nous formions un gouvernement minoritaire et nous n'entendons pas changer notre façon de gouverner", a fait remarquer M. Crosbie qui ne voit pas dans le résultat des élections partielles une raison suffisante pour que le premier ministre Clark décide d'en appeler au peuple.

"Faire danser les tories"

"Avec nos effectifs accrues en Chambre, nous allons vraiment faire danser les tories", a déclaré le chef du Parti libéral, M. Trudeau, dans un télégramme de félicitation qu'il faisait parvenir au candidat vainqueur de son parti dans Burin-St-George's.

La politique des conservateurs à l'endroit de Pétrou-Canada et les hausses répétées des taux d'intérêt ont causé la défaite du gouvernement dans les deux circonscriptions, pense M. Broadbent qui a invité le premier ministre Clark à "réfléchir aux derniers résultats et à sa situation minoritaire" avant de poursuivre l'application de ses projets.

Le chef du NP, dont les effectifs passent maintenant à 27 députés, a indiqué que son parti voterait en faveur de "toute mesure positive" mais qu'il n'hésiterait pas à renverser le gouvernement dans le cas contraire".

BUREAU A LOUER

A Ste-Foy, 5,500 p.c. (en tout ou en partie). Tous les services inclus. Proximité des voies d'accès et de centres d'achats. Libre immédiatement.
Tél. 871-2444

Docteur Baignoire

Réaménagement de:
Baignoires, lavabos, toilettes
Choix de 30 couleurs
628-3823
263, boul. St-Joseph, Charlesbourg ouest, G2K 1K5

CLINIQUE OPTOMETRIQUE DE QUEBEC

735, MAIL ST-ROCH
529-9383
DR YVES BERTRAND, OPTOMETRISTE
DR GHISLAIN DIONNE, OPTOMETRISTE
DR BERNARD SUTTON, OPTOMETRISTE
Examen de la vue / Lentilles cornéennes
Choix de montures

LA CLINIQUE TARDIF ENR.

595, boul. Charest est
Tél.: 529-9721

DR MARTIN GIASSON
DR BERNARD BERTHIAUME
DR JEAN DESLANDES

Optométristes

- Examen de la vue • Verres de contact
- Lunettes
- Soins professionnels complets

invitation
FOURRURES 1980

Suprême confort de ce loup canadien travaillé en chevrons Grand col frileux Fourrure noble et très féminine

Ajoutez à votre charme les fameux parfums naturels et les bijoux mode **Jeanne de Paris** en exclusivité

MERVELLEUSES COLLECTIONS

Gratuit: un an d'assurance et d'entreposage

Notre garantie de qualité vous est assurée depuis 35 ans

Jeanne Hardy

Mail St-Roch — 461 est. rue Saint-Joseph, Québec — 529-5796
STATIONNEMENT GRATUIT
CARTES CHARGEUR • AMERICAN EXPRESS • MASTER CHARGE

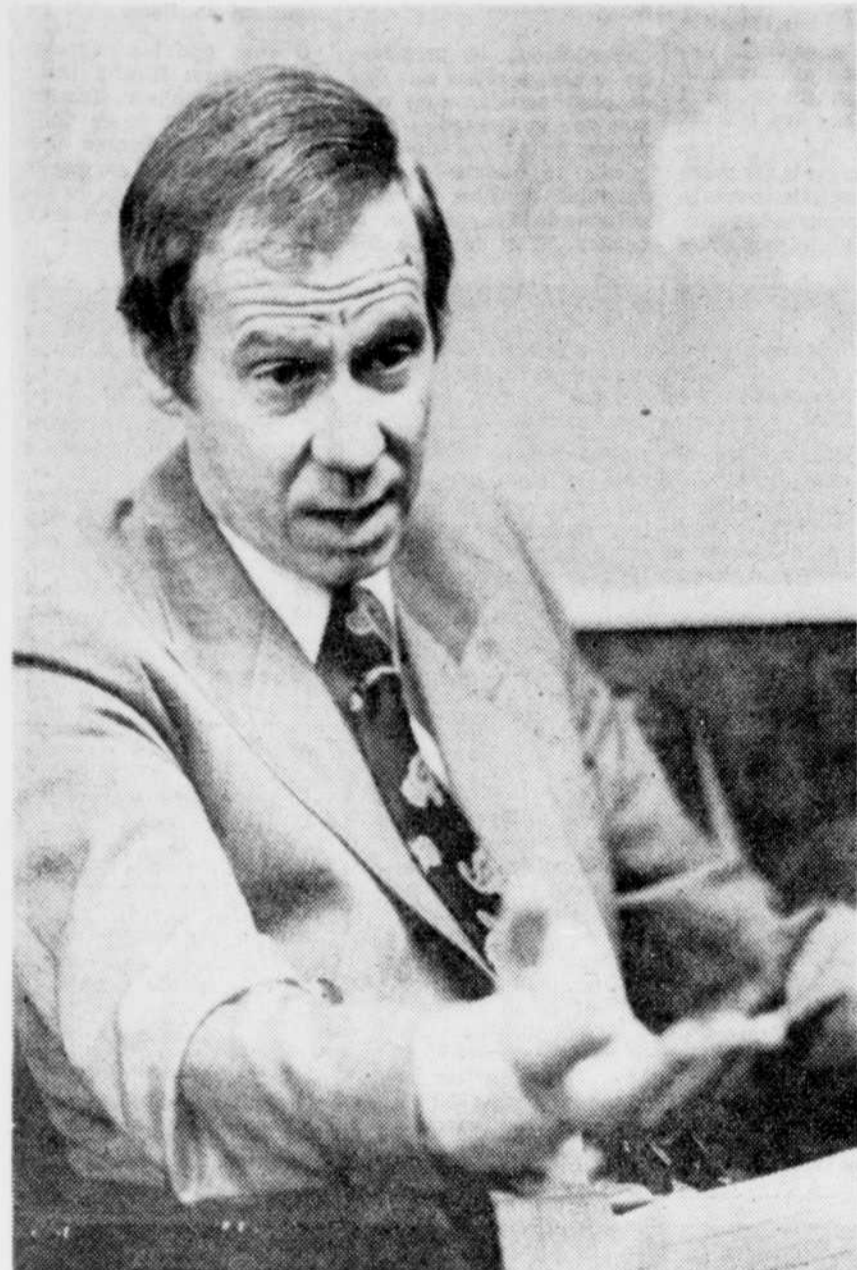
"La vie est trop courte et l'hiver trop long pour se passer de belles fourrures."

*Marque déposée

économie

Gaz Inter-Cité s'associera à des Québécois

par Pierre PELCHAT



Le Soleil, Reynald Lavote

M. Gilles Barbeau, président de Gaz Inter-Cité Québec. Cette nouvelle société vient de présenter une demande au gouvernement québécois en vue d'assurer la distribution du gaz dans les régions du Québec qui ne sont pas encore approvisionnées.

Dans le but d'obtenir la franchise exclusive de distribution du gaz naturel dans les régions non desservies au Québec, Gaz Inter-Cité entend se "québécoiser" en offrant 65 pour 100 de son capital-actions avec droit de vote à des investisseurs québécois. Le reste des actions sera détenu par la compagnie, Inter-City Gas de Winnipeg.

C'est ce qu'a révélé, hier, le président de Gaz Inter-Cité Québec, M. Gilles Barbeau, au cours d'une entrevue accordée au SOLEIL.

"Nous sommes présentement en négociation avec quelques institutions financières québécoises", a indiqué M. Barbeau. L'identité des futurs partenaires de Gaz Inter-Cité sera connue officiellement lors du début des audiences publiques de la Régie québécoise de l'électricité et du gaz qui devraient se tenir en janvier prochain. Ces audiences ont pour but d'entendre tous les intervenants intéressés à ce dossier et précéderont le choix du distributeur du gaz.

L'intention exprimée par M. Barbeau rejoint l'objectif du gouvernement québécois d'associer des partenaires québécois dans la distribution du gaz à la suite du prolongement du gazoduc au Québec. Il est tout à fait normal que les gens du milieu participent à l'extension du réseau de distribution du gaz naturel au Québec", a dit le président de Gaz Inter-Cité.

Présentement, Gaz Inter-Cité, dont la formation légale est toute récente (février 1979) est une filiale à part entière de Inter-City Gas de Winnipeg. L'an dernier, les revenus de la compagnie mère se sont élevés à \$228 millions. Inter-City Gas est impliquée dans la distribution de gaz dans l'Ouest canadien, dans l'exploration d'hydrocarbures, dans la fabrication d'équipements utilisant le gaz comme combustible et dans la distribution de gaz propane. Au Québec, Gasbec est une filiale à part entière de Inter-City Gas.

Dépôt de la requête

Jeudi dernier, le groupe Gaz Inter-Cité Québec a déposé une requête devant la Régie de l'électricité et du gaz pour la tenue d'audiences publiques sur le choix d'un distributeur dans les régions du Québec qui ne sont

pas encore approvisionnées en gaz naturel.

On s'attend à ce qu'une compagnie concurrente, Gaz Métropolitain de Montréal, dépose une demande similaire auprès de l'organisme gouvernemental au cours des prochains jours. A partir de ces requêtes, la régie pourra fixer la tenue d'audiences publiques sur le sujet.

Après avoir effectué une étude du marché québécois, en collaboration avec SOQUIP (Société québécoise d'initiatives pétrolières), Gaz Inter-Cité prévoit desservir 87 municipalités du Québec si le gouvernement québécois donne le feu vert à son projet sur recommandation de la Régie de l'électricité et du gaz.

Le projet nécessitera des investissements d'environ \$500 millions, en dollars de 1979, répartis sur une période de 10 ans.

"Nous prévoyons accaparer 60 pour 100 du marché résidentiel, un peu plus dans le secteur commercial et la presque totalité dans le secteur industriel", a indiqué M. Barbeau.

On prévoit vendre 158 milliards de pieds cubes de gaz dans ces nouveaux marchés d'ici 1990.

Remplacer l'huile

Dans un premier temps, on tentera de vendre le gaz à des gros utilisateurs, principalement des industries, des institutions d'enseignement et des hôpitaux, afin de rentabiliser l'investissement le plus rapidement possible.

"Si on veut que le gaz remplace rapidement le pétrole, il va falloir aller du côté des gros utilisateurs", dit-il. Le gouvernement québécois entend favoriser la pénétration du gaz pour remplacer l'huile à chauffage tirée du pétrole importé dont les réserves s'épuisent. Ce qui n'est pas le cas pour le gaz. Les réserves canadiennes de gaz pourraient approvisionner le Canada jusqu'à l'an 2000.

Graduellement, suivant la construction du gazoduc principal par la TransCanada PipeLines après autorisation de l'Office national de l'énergie, Gaz Inter-Cité projette d'étendre son réseau de distribution au secteur domiciliaire.

Les premières municipalités qui seront desservies par le nouveau réseau de distribution seront situées sur l'axe Montréal-Québec. On prévoit que la ville de Québec devrait être approvisionnée en gaz au début de 1981.

Par la suite, les différentes ramifications du gazoduc s'étendront dans les Cantons de l'Est, le Saguenay-Lac-Saint-Jean et l'Est du Québec. En plusieurs endroits, il faudra creuser dans les rues afin d'installer la conduite de gaz sous 30 pouces de terre et d'asphalte.

Afin de favoriser la vente de gaz, le Québec, l'Alberta et le gouvernement fédéral sont à négocier une formule en vue de diminuer le prix du gaz par rapport à l'huile à chauffage pendant une période de 5 à 10 ans. On veut également subventionner à 75 pour 100 les coûts de conversion d'un système de chauffage à l'huile vers le gaz.

A l'heure actuelle, le prix du gaz est régressif. Plus vous en brûlez, moins il ne vous coûte cher. Contrairement au gaz, pour les consommateurs

domestiques, le prix de l'électricité est légèrement progressif.

Importantes retombées

En termes d'emplois, la future compagnie de distribution pourrait créer de 500 à 600 nouveaux emplois d'ici 10 ans, de l'avis de M. Barbeau.

Il faut en plus ajouter l'activité économique générée par l'installation du pipeline, la fabrication de tuyaux en acier et en plastique et l'installation d'appareils utilisant le gaz.

D'autre part, M. Barbeau croit que le Québec n'aurait pas avantage à donner la distribution du gaz naturel à une seule société. Présentement, Gaz Métropolitain distribue le gaz dans la région de Montréal.

Selon M. Barbeau, la présence de Gaz Inter-Cité Québec pourrait servir de mesure de comparaison au gouvernement québécois pour vérifier l'efficacité des distributeurs.

Au Québec, le gaz naturel ne représente que 7 pour 100 de la consommation d'énergie contre 34 pour 100 en Ontario.

Le pétrole canadien à \$46 le baril en 1986

CALGARY (d'après PC) — Les Canadiens paieront le baril de pétrole environ \$46 en 1986, affirme un haut fonctionnaire du ministère fédéral de l'Énergie.

Cette prédiction est basée sur un taux annuel d'inflation de 8 pour 100 et sur les augmentations régulières des prix. Le prix actuel est de \$13,75 le baril.

M. Richard Hamilton, directeur de la stratégie énergétique au ministère, a affirmé lundi que les prix mondiaux pourraient, en décourageant la consommation, permettre de sauver au moins 300.000 barils par jour de pétrole importé en 1990.

Parlant lors d'un colloque organisé par la section canadienne de la

World Energy Conference, M. Hamilton a déclaré que les dernières prédictions de son ministère avaient révisé à la hausse les futurs prix pétroliers, tout en abaissant les quantités à importer.

Ces chiffres prévoient également une baisse de la consommation domestique de gaz naturel, ce qui permettrait d'en accroître les exportations vers les États-Unis, a-t-il dit.

Avant la révolution de février en Iran, a ajouté le haut fonctionnaire, l'Office national de l'énergie (ONE) avait prévu des importations de 800.000 barils par jour en 1990, cela en supposant que les prix du pétrole ne feraient que suivre l'inflation.

Le gouvernement fédéral décide de se départir de ses intérêts dans la CDC

par Patricia POIRIER

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral va se départir des intérêts majoritaires qu'il détient dans la Corporation de développement du Canada, qui a enregistré des profits records de \$73,7 millions au cours des neuf derniers mois.

Le président du Conseil du trésor, M. Sinclair Stevens, a révélé hier, que le cabinet a approuvé cette décision mais

qu'il ignore encore si les actions seront vendues ou distribuées à la population.

La Corporation de développement du Canada compte pas moins de 137 sociétés associées ou filiales.

M. Stevens a expliqué hier, que le fédéral détient actuellement 66 pour cent des actions avec droit de vote, et qu'il voudrait que cette proportion soit de moins de 50

pour cent. La loi actuelle précise que la participation du fédéral doit être d'au moins 10 pour cent.

M. Stevens a soutenu qu'en cédant une bonne partie des intérêts de la CDC le fédéral poursuit son objectif visant la réduction de sa participation dans les centaines de sociétés qu'il possède ou contrôle.

Du même souffle, il a précisé cependant que la Corporation de développement du Canada pourrait se porter acquéreur d'une ou plusieurs autres sociétés de la Couronne. Il a laissé entendre que la direction de cette société est très intéressée à prendre en

main d'autres sociétés de la Couronne, sans en dire plus.

Il a indiqué que ces transactions pourraient se faire simultanément.

Le fédéral a déjà annoncé son intention de se défaire de Nordair et de Pétro-Canada, ainsi que de quatre autres sociétés et leurs filiales. Il s'agit de Canadair, De Havilland, Eldorado Nuclear et Grimshaw Trucking and Distributing Limited.

La Corporation de développement fut créée en 1971 et les investissements du gouvernement ont été faits au moyen d'actions ordinaires au prix de \$322 millions, dont

\$250 millions en comptant investis entre 1971 et 1974. De plus il y a eu \$72 millions en actions reçues en échange de Polysar et une équité supplémentaire de \$245 millions fut assurée du secteur privé, dont \$100 millions en actions institutionnelles privilégiées et enfin \$140 millions par l'entremise d'actions avec droit de vote au grand public.

Cette société a des intérêts dans de nombreux domaines, que ce soit de la pétrochimie, des mines, du pétrole et du gaz, de l'électronique et dans des sociétés de risque et de capitaux.

L'actif de ces sociétés dépasse \$2,6 milliards.

La CDC possède tous les intérêts de Polysar Limitée, qui a un actif de \$766 millions. L'actif du secteur de pétrochimie représente \$1,5 milliard, ce qui comprend Polysar et Pelrosar Limitée.

Texasgulf Inc. a un actif de plus de \$1,7 milliard et la SDC en possède 30,7 pour cent, mais possède toutes les actions de la CDC Oil and Gas Limitée qui a un actif de \$180 millions.

Il y a également la CDC Data Systems Limitée qui fabrique et distribue à l'échelle mondiale des appareils de traitement de données. Il s'agit d'une société propriété de la SDC à 100 pour cent avec un actif de \$66 millions.

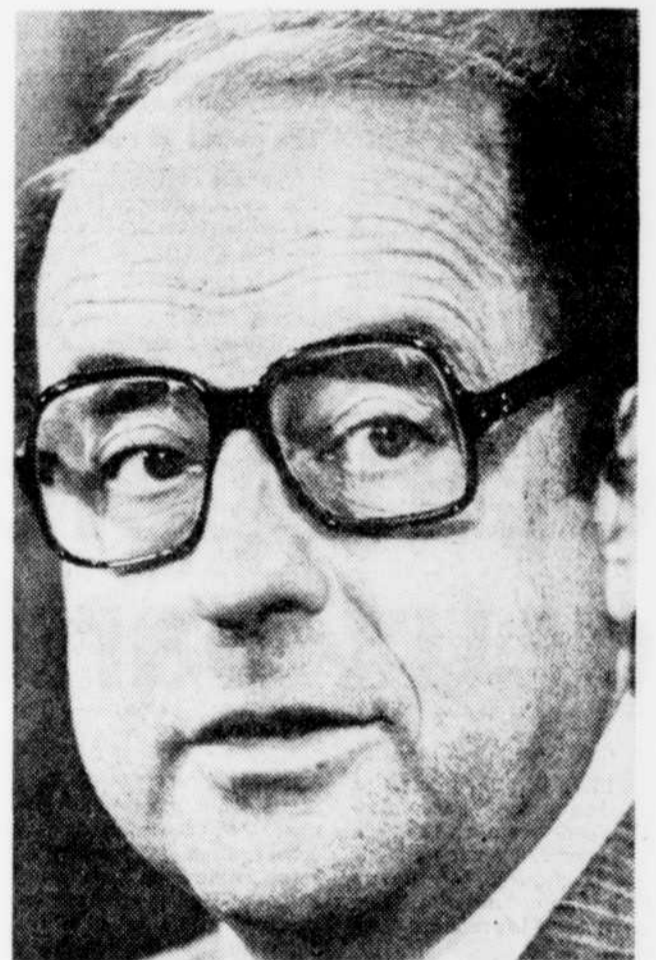
Les quatre sociétés de capitaux de risque et d'expansion représentent un actif de \$192 millions.

Les réserves pétrolières de l'URSS sous-estimées

MALMOE, Suède (AFP) — Les réserves pétrolières de l'URSS sont deux fois supérieures aux estimations occidentales les plus optimistes sur leur montant, estime un rapport publié lundi à Malmo par Petrostudies, organisation suédoise spécialisée dans l'étude du marché pétrolier soviétique.

De ce fait, il n'y a aucun danger que l'URSS puisse devenir importatrice de brut comme l'ont affirmé certains experts occidentaux, la CIA notamment, qui prévoient la nécessité pour Moscou de faire appel à la production de l'OPEP et, partant, une concurrence soviétique pour les acheteurs occidentaux.

Petrostudies affirme fonder son étude sur l'exploitation systématique, deux ans durant, de toutes les informations d'origine soviétique relatives au pétrole, gaz et industries concernées, entre 1959 et octobre 1979. Le texte confirme les chiffres actuels d'extraction qui font de l'URSS, avec 590 millions de



M. Sinclair Stevens, président du Conseil du trésor.

tonnes de brut par an, le principal producteur de pétrole du monde, Bienum Ryad, dont la production est inférieure de 25 pc.

Le rapport affirme que les études occidentales relatives aux réserves de l'URSS — les plus pessimistes les évaluent à 30 ou 35 milliards de barils — sont erronées. Il les chiffre de son côté à 150 milliards de barils, soit quatre fois les réserves prouvées des États-Unis.

Cette sous-estimation repose, selon les spécialistes suédois, sur une mauvaise interprétation des difficultés de l'URSS dans le domaine pétrolier ces trois dernières années. "Les Soviétiques disposent de réserves telles qu'ils ne sauraient les utiliser entièrement avant la fin du siècle, même si l'extraction augmentait de 3 pc par an et sans que l'on décourage entre-temps un seul baril de brut" estime l'étude.

Baisse du dollar US

LONDRES (AFP) — Le dollar a continué d'être affecté, hier, à la Bourse de Londres, par le conflit américano-iranien. En fin de journée le repli s'est accentué à la suite d'une information, que l'Iran demanderait aux pays de l'OPEP de refuser le dollar comme règlement de leur pétrole.

Selon les cambistes, la Réserve fédérale américaine et

les banques centrales suisse et allemande, seraient intervenues plusieurs fois pour freiner la chute. Malgré cela, le dollar clôture en net repli par rapport à vendredi, soit à 1,7610 mark contre 1,777 (après être descendu à 1,7590), 4,15 francs français contre 4,1660 (après 4,1325), 1,6390 franc suisse contre 1,6460 (après 1,6345) et 245,1 yens contre 246,4 (après 244,35).



LA CORPORATION PROFESSIONNELLE DES COMPTABLES EN ADMINISTRATION INDUSTRIELLE DU QUÉBEC.

La Corporation professionnelle des comptables en administration industrielle du Québec (RIA) désire informer la population qu'elle a accueilli les nouveaux membres suivants lors de sa collation des diplômes, survenue le dix novembre dernier, à la faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval, à Québec:

Clément Arsenault, RIA; Patrick L.J. Aucoin, RIA; Maryse Beaudin, RIA; Marc Binette, RIA; Reynald E. Boileau, RIA; Roger R.B. Boileau, RIA; Guy Bouchard, RIA; Jean Bouchard, RIA; René Bouchard, RIA; Jean-Pierre Bourdages, RIA; Jacques Brassard, RIA; Carl Briere, RIA; Diane Brodeur, RIA; Louis Chantal, RIA; Jean-Pierre Charbonneau, RIA; Marc R. Charlebois, RIA; Henri Choquet, RIA; Billy Fong-Wai Chow, RIA; Robert Coulombe, RIA; Jean-Guy Cusson, RIA; Régent Cusson, RIA; Michelle L. Desrosiers, RIA; Gilles Dessureault, RIA; Mario Digiacomo, RIA; J.R. Alain Dubé, RIA; Marcel Dubé, RIA; Ovia Dufresne, RIA; Jacques Dumoulin, RIA; Serge Dutil, RIA; Louise Duval, RIA; Robert Calgin Edgerton, RIA; Robert Falardeau, RIA; Solomon Fleising, RIA; Francine Fluette, RIA; Felipe S. Fojas, RIA; Bernard Fortin, RIA; Raymond Fortin, RIA; Roger Gagnon, RIA; M. Gardner, RIA; Mario Gariépy, RIA; Sylvie Garon, RIA; Huguette Gauthier, RIA; Aubert Gervais, RIA; Serge Girouard, RIA; M.A. Ginette Giroux, RIA; René A. Goulet, RIA; Jeannot Harvey, RIA; Jocelyne Hébert, RIA; Marielle M.R. Hébert, RIA; M.S. Houghting, RIA; Myron D. Hunziker, RIA; Gilles Jacques, RIA; Carmen Jutras, RIA; John J. Knot, RIA; John T. Kamio, RIA; Réjean Labonté, RIA; Gilles Labranche, RIA; Pierre Labrecque, RIA; Gemma Lacasse, RIA; Yves Lacasse, RIA; Gaétan Lapierre, RIA; Denis Larouche, RIA; Martial Lauriault, RIA; Corrin A. Lazaru, RIA; Hélène LeBlanc, RIA; Pierre Leblanc, RIA; Gilles Lehoux, RIA; Richard Lemaire, RIA; Yvon J.L. Lemire, RIA; Steven E. Lora, RIA; Jean-Yves Mailhot, RIA; Muhammad Yunus Malik, RIA; Chacha Mantagge, RIA; Reynald Marquis, RIA; Denis Martel, RIA; Syed Muntasim Masood, RIA; René Massicotte, RIA; Christos Massouras, RIA; Lyse Matte, RIA; Jean-Pierre Mercille, RIA; Paul Michaud, RIA; Asif Moinudin, RIA; Cao Van Nguyen, RIA; Lucie Thi-Thu Nguyen-Tu, RIA; Tong Hoi Tony NG, RIA; Michel Paquette, RIA; Balbir S. Patpatia, RIA; Marcel Pearson, RIA; M.T. Andrée Pelletier, RIA; André Plante, RIA; Arthur Pontbriand Jr., RIA; J. Gilles Racine, RIA; Jean-Guy Racine, RIA; Raymond Robitaille, RIA; Richard Robitaille, RIA; Gilles Rochon, RIA; Vinesh C. Saxena, RIA; André Schmidt, RIA; Shafi Ahmad Shaikh, RIA; Joseph E. Shea, RIA; Armand St-Pierre, RIA; Sukhchain Singh, RIA; D.C. Marc Taillefer, RIA; Réjean Thibodeau, RIA; André Tousignant, RIA; Roger Tremblay, RIA; Francine Turmel, RIA; Edward T. Valentine, RIA; Jacques Valois, RIA; Verger Gérard Marie, RIA; Pierre Viens, RIA; Daniel D. Vincent, RIA; Stephen Yam, RIA; Philip Yip, RIA; Benjamin G. Young, RIA.

Cette annonce ne constitue pas une offre de ces valeurs: elles sont offertes uniquement par le prospectus de cette émission.

ABRI FISCAL

Unités d'investissement immobilier (copropriété - indivise)

"CAMBRIDGE PLACE"

\$2,777,000

répartis en

2,777 unités de participation

Prix: \$1,000 l'unité

Un immeuble de 573 logements situé à Scarborough, Ontario

GRENIER RUEL & CIE INC.

MEMBRE DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES
MEMBRE DE LA BOURSE DE MONTRÉAL

QUÉBEC/SIÈGE SOCIAL: 2 av. Chauveau, Québec G1R 2E9/692-3000
MONTRÉAL: 800 Place Victoria, Montréal H4Z 1C7/871-9000

Pour de plus amples renseignements:

Nom.....
Adresse.....
Tél.....

LES CIMENTS DU ST-LAURENT



Arthur Rhéaume

M. Serge Jacques, vice-président, personnel et relations industrielles, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Arthur Rhéaume au poste de directeur de la formation pour le groupe Les Ciments du St-Laurent. Monsieur Rhéaume est membre de la Corporation professionnelle des administrateurs agréés du Québec. Il a acquis une vaste expérience auprès de compagnies nationales et internationales dans le domaine de la consultation en gestion des ressources humaines.

dividendes

par la Presse Canadienne

Dividendes des sociétés déclarés hier, trimestriels, sauf indication contraire.

Canada Tungsten Mining Corp. Ltd., 25 cents, 28 déc., inscr. le 14 déc.

Canadian Tire Corp. Ltd., 15 cents; classe A, 15 cents; 1er déc., inscr. le 27 nov.

Cominco Ltd., \$1.75, semestriel, plus un suppl. de \$1.50, 14 déc., inscr. le 28 nov.

Control Data Corp., 10 cents U.S., 2 janv., inscr. le 3 déc.

Costain Ltd., 9.5 cents, 14 janv., inscr. le 14 déc.

Gaz Metropolitan Inc., 10 cents; 5.40 pc priv., \$1.35; 5.5 pc priv., \$1.375; 31 déc., inscr. le 14 déc.

Indal Ltd., 17.5 cents, 15 déc., inscr. le 28 nov.

Molson Companies Ltd., classe A, 33 cents; classe B, 33 cents; 1er janv., inscr. le 7 déc.

Nu-West Development Corp. Ltd., 8.75 pc priv., 43.75 cents; 8.85 pc priv., 44.25 cents; neuf pc priv., 45 cents; 23 déc., inscr. le 14 déc.

Silknit Ltd., cinq cents, 14 déc., inscr. le 3 déc.

NOMINATION CHEZ NORDAIR LTEE



M. Dominique Prinset

Monsieur André F. Lizotte, Président Directeur général de Nordair, annonce la nomination de Monsieur Dominique Prinset au poste de vice-président adjoint, Développement du Trafic. Monsieur Prinset détient un MBA de l'Université McGill et un diplôme d'ingénieur (BASc) de l'Université de Colombie britannique. Ancien pilote de ligne, il travaille dans l'industrie du transport aérien depuis 15 ans, et est à l'emploi de Nordair depuis cinq ans. Dans ses nouvelles fonctions, Monsieur Prinset sera responsable de l'expansion des réseaux aériens, du développement du trafic, ainsi que de la préparation des horaires et des tarifs.

Trust Général et Sterling Trust profiteront de leur association



**marcel boutin
votre argent**

Le Trust Général du Canada, qui a conclu récemment une entente de principe avec les dirigeants de Sterling Trust Corporation, de Toronto, pour faire l'acquisition de cette dernière firme n'a pas l'intention de fusionner les deux entreprises, a déclaré M. Roger Chiniara, vice-président senior, services financiers et fiduciaires de la société montrealaise.

Sterling Trust, qui deviendra une filiale du Trust Général du Canada, sera dirigée de Toronto et fonctionnera comme une entreprise indépendante. 'Nous conserverons le même personnel de direction, la même organisation et la même raison sociale', a précisé M. Chiniara.

Soulignons à ce propos que le Sherbrooke Trust, qui appartient au Trust Général depuis déjà 25 ans, a conservé sa propre raison sociale.

Par ailleurs, les opérations du Trust Général et celles de Sterling Trust tendent à se compléter. Si la première entreprise occupe un rang enviable dans le secteur de la fiducie et de l'administration des successions, la seconde a réussi une percée importante sur le marché des prêts à la consommation.

On sait qu'en vertu des lois provinciales, les sociétés de fiducie qui détiennent une charte du Québec n'ont pas accès au marché des prêts personnels, des prêts à la consommation et des prêts à la petite et moyenne entreprise. Elles ne peuvent pas non plus émettre des obligations, contrairement aux banques à charte.

L'expérience acquise dans le secteur des prêts à la consommation par Sterling Trust pourra évidemment servir au Trust Général du Canada lorsque celui-ci pourra entrer dans ce nouveau champ d'activité.

Le gouvernement du Québec devrait, dans les plus brefs délais, refondre en une seule loi, la loi des

compagnies de fiducie et celle des sociétés de prêts, pour donner aux institutions qui en dépendent tous les pouvoirs nécessaires et utiles à leur expansion et cela afin d'établir une juste concurrence avec les banques.

Le Trust Général du Canada dont l'actif s'établit à environ \$640 millions compte 24 succursales dont une seule en dehors du Québec, soit celle d'Ottawa. De son côté, Sterling Trust a un actif de plus de \$300 millions et possède 16 bureaux, tous localisés en Ontario.

Le marché ontarien

En s'assurant le contrôle du Sterling Trust, le Trust Général du Canada s'installe définitivement sur le marché ontarien. L'ambition de la société montrealaise d'étendre ses activités hors du Québec s'est déjà manifestée il y a environ un an alors qu'elle a fait une offre pour acquérir le contrôle du Crédit Foncier franco-canadien. Les actionnaires de cette dernière institution ont cependant préféré l'offre venant de la Banque d'épargne de la cité et du district de Montréal.

En vertu de l'entente de principe, le Trust Général offre aux actionnaires majoritaires du Sterling Trust — les autres actionnaires recevront une proposition à peu près semblable lorsque la première étape sera complétée, probablement au début de février — une action privilégiée rachetable et convertible et seize centimes d'une action ordinaire du Trust Général du Canada pour chaque action de Sterling détenue. Les actions privilégiées ont une valeur au pair de \$17, comportent un dividende cumulé de \$0.935 et sont convertibles en actions ordinaires durant une période de cinq ans sur la base suivante: une fraction d'action ordinaire soit 0.435, pour chaque action privilégiée.

Double avantage

L'offre aux actionnaires de Sterling Trust est doublement avantageuse. Ainsi, du point de vue de l'actionnaire, le revenu des dividendes grimpera à près de 94 cents par action (93.5 cents pour l'action privilégiée et 0.002 cent pour l'action ordinaire). Présentement, les actionnaires de Sterling Trust ont droit à un dividende annuel de 48 cents par action. Par ailleurs, l'offre du Trust Général équivaut à environ \$22.50 comparativement à \$18.875, le prix auquel se transigeait l'action de Sterling juste avant l'annonce de l'offre. Incidemment, l'action Sterling a fermé hier à la Bourse de Toronto à \$19 sans changement par la journée. Cette valeur a oscillé entre un bas de \$13 et un haut de \$22.75 depuis le début de l'année à Toronto.

L'ECONOMIE MUTUELLE-VIE



M. Jacques Gingras

M. François Albert-Angers, président de L'Economie Mutuelle-Vie, a le plaisir d'annoncer l'accession de M. Jacques Gingras au Club du Président de la Compagnie. Cette distinction est décernée à M. Gingras pour le travail exceptionnel qu'il a accompli comme assureur-vie dans la région de Québec. Les bureaux de L'Economie Mutuelle-Vie sont situés au 2700, boul. Laurier, suite 708, Edifice Frontenac, Ste-Foy. Tél.: 418-656-6721.

l'or

MINNEAPOLIS (PC) — Cours de l'or en dollars américains, à la Bourse des dérivés de Winnipeg (Lrd).

Contrats de 400 onces			
	Dur.	Haut	Bas
Jan	397.00	397.00	395.50
Avr	412.00	412.00	410.50
Juillet	424.00	424.00	424.00
Oct	438.00	438.00	438.00
Jan	451.00	451.00	451.00

Contrats de 100 onces			
	Dur.	Haut	Bas
Jan	392.50	392.50	390.50
Avr	407.50	407.50	406.00
Juillet	420.00	420.00	420.00
Oct	435.00	435.00	435.00
Jan	448.00	448.00	448.00

PARIS (PC) — Cours de clôture de l'or en devises américaines, sur les principaux marchés mondiaux avec, entre parenthèses, les cours de la semaine précédente:

London	\$390.50 (\$390.50)
Paris	\$405.45 (\$405.94)
Frankfurt	\$391.73 (\$387.02)
Zurich	\$390.00 (\$390.50)
Hong Kong	\$384.98 (\$387.50)

le dollar

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé, hier, en baisse de 33-100 et cotait \$1.1775 face à la devise canadienne. La livre sterling a gagné 41-50 à \$2.5652.

A New York, le dollar canadien a pris 6-25 et valait \$0.8493 alors que la livre s'est appréciée de 1-30 à \$2.1785.

bénéfices

par la Presse Canadienne

Atco Ltd., semestre clos le 30 sept.: 1979, \$10,472,000, \$1.09 par action; 1978, \$8,267,000, \$1.46.

Atlantic Coast Copper Corp. Ltd., neuf mois clos le 30 sept.: 1979, \$310,758, 7.2 cents par action; 1978, \$6,823, 0.2 cent.

Automotive Hardware Ltd., neuf mois clos le 30 sept.:

1979, \$6,232,000, \$2.74 par action; 1978, \$3,115,000, \$1.48.

Bay Mills Ltd., trimestre clos le 31 oct.: 1979, \$368,000, 98 cents par action; 1978, \$248,000, 68 cents.

Calgary Power Ltd., neuf mois clos le 30 sept.: 1979, \$66,269,000, \$3.97 par action; 1978, \$56,855,000, \$3.79.

Canada Tungsten Mining Corp. Ltd., neuf mois clos le 30

sept.: 1979, \$8,875,000, \$1.78 par action; 1978, \$14,747,000, \$2.96.

Canadian Homestead Oils Ltd., neuf mois clos le 30 sept.: 1979, \$2,278,000, 32 cents par action; 1978, \$2,300,000, 35 cents.

Canadian Tire Corp. Ltd., neuf mois clos le 30 sept.: 1979, \$29,183,000, \$2.46 par action; 1978, \$22,354,000, \$1.94.

Les Etats-Unis demandent au Canada de leur exporter davantage d'énergie

OTTAWA (PC) — L'ambassadeur américain Kenneth Curtis a demandé aux Canadiens, hier, d'augmenter leurs exportations d'énergie pétrolière, gazière et électrique aux Etats-Unis.

Devant un club, M. Curtis a souligné que "les marchés sont réceptifs au sud de la frontière" pour l'énergie hydro-électrique du Québec, du Manitoba et de la Colombie-Britannique.

Pour M. Curtis, qui en était à son premier discours officiel depuis sa nomination comme ambassadeur, c'est le meilleur temps de construire des génératrices d'une façon économique.

Au sujet du gaz naturel, l'ambassadeur a signalé que la Commission canadienne de l'énergie étudiait actuellement la possibilité

d'augmenter les exportations aux Etats-Unis, sans priver le marché canadien.

Un gazoduc transportant le gaz naturel de l'Ouest aux provinces maritimes, a affirmé M. Curtis, ne sera rentable que s'il dessert également la Nouvelle-Angleterre.

Iran

L'ambassadeur américain a profité de l'occasion pour remercier le Canada de son appui au cours de la prise d'otages en Iran.

Le gouvernement et le Parlement canadiens, a-t-il dit, comprennent que les Etats-Unis défendent un principe important en refusant de livrer le chah pour obtenir la libération des otages à l'ambassade américaine à Téhéran.

"Il est à espérer, a-t-il

commenté, que des particuliers et des associations partout dans le monde vont lancer un appel vibrant aux autorités iraniennes pour qu'elles renoncent à ce qu'elles font actuellement."

Hnatyshyn rassure

Par ailleurs, le refus des autorités iraniennes, vendredi, de charger deux pétroliers ne remet aucunement en question les importations canadiennes de 38,000 barils par jour en provenance de l'Iran.

Le ministre de l'Energie, M. Ray Hnatyshyn, a formulé cette assurance, hier, au

cours de la période des questions à la Chambre des Communes.

Cependant, compte tenu de ces derniers développements dans la crise entre les Etats-Unis et l'Iran, M. Hnatyshyn a révélé qu'il entretenait un "contact étroit" avec l'ambassade canadienne à Téhéran afin de suivre de plus près de déroulement des événements.

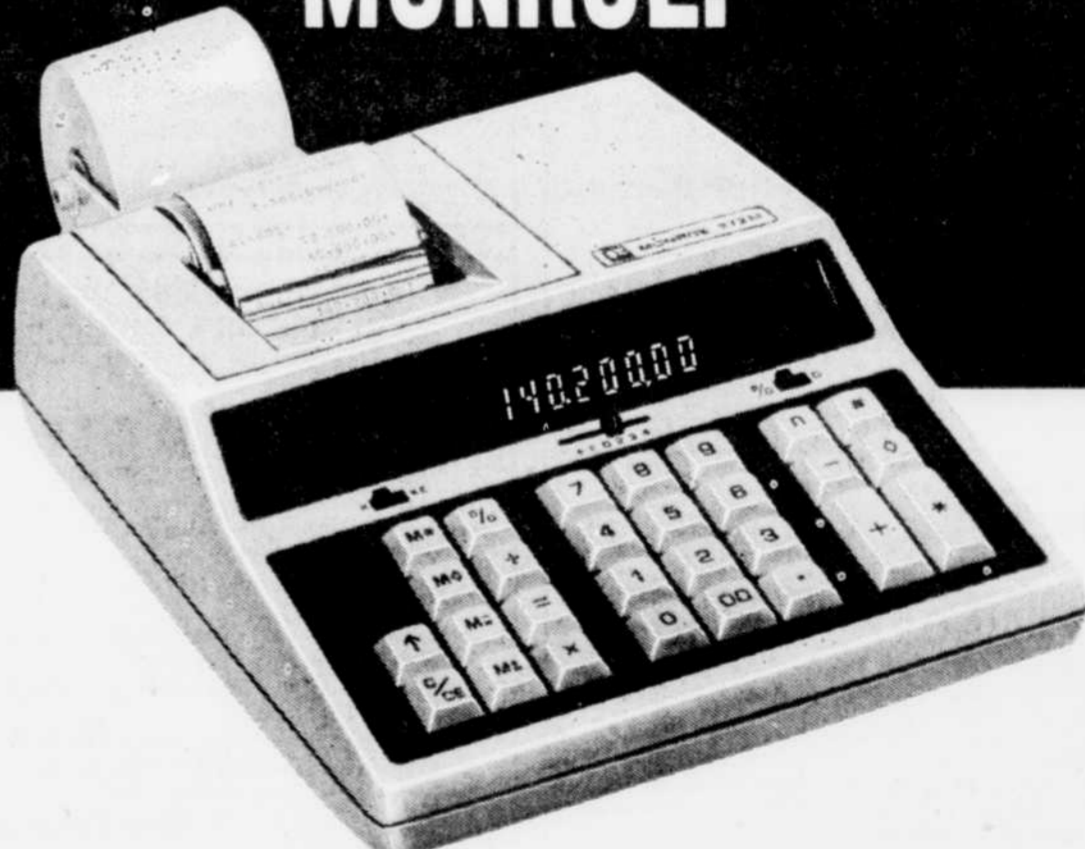
La semaine dernière, le ministre Hnatyshyn avait indiqué qu'il procédait à la mise en place de structures pour faire face à toute urgence qui pourrait survenir au

cours des prochains mois. Il avait révélé qu'il avait fait parvenir un télégramme aux

présidents des compagnies pétrolières, les priant de l'aviser personnellement de

tout projet de détournement d'approvisionnement de pétrole destiné au Canada.

UNE "BONNE NOUVELLE" DES CALCULATRICES MONROE.



La "bonne nouvelle" au sujet de cette formidable calculatrice, c'est que vous pouvez l'acquérir pour le même prix qu'une calculatrice très ordinaire.

Nous l'avons appelée la Monroe 273 et vous verrez qu'il y a bien des raisons pour lesquelles nous déclarons que c'est une "bonne nouvelle" en matière de calculatrices.

La 273 offre l'avantage d'effectuer ses calculs rapidement et en douceur. Elle possède un tableau d'affichage à 12 chiffres, bien visible et lumineux... un point décimal flottant... un numérateur d'articles, une touche de non-addition... 4 fonctions de mémoire indépendantes... le double espacement des totaux pour faciliter les vérifications... et des touches rapides et sûres, qui feront que vous aurez du plaisir à travailler avec elle, jour après jour, pendant des années.

Mais il n'y a pas que ça.

La 273 fait partie de toute une gamme de

calculatrices sensationnelles produites par Monroe. Il existe un modèle répondant aux besoins spécifiques de chaque entreprise.

Elles sont toutes dotées de la qualité hors pair de rendement que vous êtes en droit d'attendre de Monroe — la Compagnie qui a la plus grande expérience et la meilleure réputation dans le domaine des calculatrices. En fait, Monroe a inventé la première machine à calculer il y a 68 ans.

Et il y a plus encore — tous nos produits sur le marché possèdent deux avantages que nul autre peut offrir: La garantie Monroe et le service Monroe. Tous deux sont considérés comme étant les meilleurs dans cette industrie.

D'après nos calculs, il y a un assez bon nombre d'entreprises en pleine expansion qui sont mûres pour une nouvelle calculatrice de prestige. Si c'est votre cas, utilisez le coupon-réponse. En bon administrateur que vous êtes, il vous sera facile de vérifier que notre "bonne nouvelle" est aussi une bonne affaire.

Cette annonce ne doit pas être interprétée comme offre publique dans aucune province canadienne des titres mentionnés ci-après. Toute offre sera faite seulement après acceptation par la Commission des Valeurs mobilières de remplir un prospectus.

ABRI FISCAL
NOUVELLE EMISSION
LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT
DE L'ENTREPRISE QUÉBÉCOISE SODEBEC INC.
(constituée selon les lois du Québec)

SODEBEC INC.

125,000 actions ordinaires (sans valeur au pair)

PRIX: \$10

Attention résidents du Québec: Selon l'avis de la compagnie, les actions ordinaires offertes pourront être intégrées à un plan d'épargne actions du Québec. De plus un crédit d'impôt provincial de 25% sera accordé sur investissement dans une SODEQ.

Des copies du prospectus préliminaire peuvent être obtenues en complétant et postant le coupon ci-bas ou en contactant la

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE QUE. METROPOLITAIN

17, rue St-Louis, Québec
C.P. 430 Haute Ville
Québec G1R 4R5

A: Chambre de Commerce et d'Industrie
Qué. Métro
17, rue St-Louis, Québec.

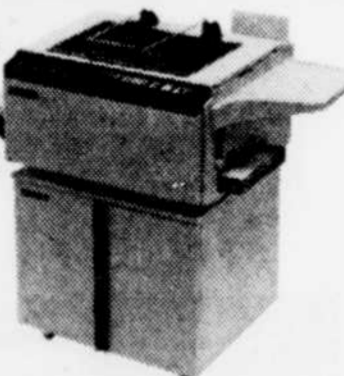
Pour de plus amples renseignements ou pour obtenir un prospectus relatif à cette émission, postez ce coupon ou téléphonez à Québec à (418) 992-3553.

NOM.....
ADRESSE.....
VILLE..... PROVINCE.....
CODE POSTAL..... TELEPHONE.....

POUR TOUT DIRE, NOUS SOMMES PERSUADÉS QUE LE COPIEUR ROYFAX 115 SUR PAPIER ORDINAIRE EST LE

MEILLEUR

DE TOUS. LISEZ LA SUITE, VOYEZ LA MACHINE EN ACTION ET VOUS SEREZ CONVAINCU, VOUS AUSSI.



MEILLEUR là où ça compte — Reproduction de toute première qualité: en fait, le Royfax 115 fait plus que "reproduire": il "recrée". Souplesse d'utilisation extraordinaire: vous pourrez utiliser, outre les transparents, une grande variété de sortes de papier dans des formats allant jusqu'à 11 po x 17 po. Coût d'exploitation des plus bas: 1.7c par copie en excluant le coût de la machine. En plus: Le Royfax 115 se distingue, entre autres, par son démarrage rapide, sa vitesse de fonctionnement accélérée, son microprocesseur ultra-perfectionné et sa console à boutons-poussoirs.

Pour en savoir plus long et voir cette machine à l'oeuvre, communiquez avec



NTI Equipement de bureau limitée
1289, boulevard Charest ouest, Québec G1N 2C9
(418) 681-7292

Monroe la Compagnie des Calculatrices
1375, boul. Charest
Québec, G1N 2E7,
Québec.

Prière de me faire parvenir la brochure "Bonne nouvelle" au sujet des calculatrices Monroe.
 Je désire être contacté par un de vos représentants en vue d'une démonstration.

Nom.....
Fonction.....
Compagnie.....
Adresse.....
Téléphone.....

MONROE

LA COMPAGNIE DES CALCULATRICES
Une entreprise des Sociétés Litton

en un clin d'oeil

Les approvisionnements de brut devraient se maintenir

La "guerre du pétrole" entre l'Iran et les Etats-Unis n'affectera pas la disponibilité de brut sur le marché mondial, mais plutôt l'équilibre des approvisionnements des grandes compagnies pétrolières américaines, estime hier la revue spécialisée Middle East Economic Survey (MEES) paraissant à Nicosie. Les approvisionnements de brut sur le marché mondial, selon cette revue, ne changeront pas si l'Iran applique son intention de maintenir son niveau de production aux environs de 1 million de barils-jour. La revue note que les quatre plus grandes compagnies pétrolières américaines, Exxon, Socal, Mobil et Texaco, qui sont toutes actionnaires de l'Aramco, disposent en Arabie saoudite d'une importante quantité et relativement pas chère.

Les E.-U., les seuls à avoir réduit leur consommation de pétrole

Les Etats-Unis sont le seul pays parmi les sept principaux pays industrialisés occidentaux à avoir effectivement réduit sa consommation de pétrole, selon le bulletin d'information "Europ-Oil". D'après les dernières statistiques trimestrielles recueillies par ce bulletin, la consommation américaine a diminué de 2,1 pour 100 pendant le trimestre arrêté en août dernier par rapport à la période correspondante de 1978. Par contre, elle s'est accrue de 3 pour 100 en Grande-Bretagne pendant la même période, de 3,3 pour 100 en RFA, de 11,7 pour 100 en France et de 3,3 pour 100 en Italie pendant le trimestre terminé en septembre, de 2,3 pour 100 au Japon pendant le trimestre terminé en juillet, et de 20 pour 100 aux Pays-Bas pendant celui terminé en juin.

Baisse de 8% des mises en chantier aux E.-U. en octobre

Les mises en chantier de logements ont accusé une baisse de 8 pour 100 en octobre aux Etats-Unis, montrant que le secteur du bâti-

ment commence à être affecté par la forte hausse des taux d'intérêt dans ce pays. Selon les statistiques du département du Commerce, les mises en chantier ont totalisé en rythme annuel 1,76 million d'unités en octobre, contre 1,91 million en septembre. L'importante baisse du mois d'octobre, qui fait suite à une augmentation de 4,2 pour 100 en septembre, intervient après les mesures de renchérissement et de redressement du crédit prises le 6 octobre dernier par la Réserve fédérale dans le but de maîtriser l'inflation.

Hausse des ventes en gros en septembre

Les ventes en gros ont augmenté de 21,7 pour 100 en septembre et atteint \$6,6 milliards, contre \$5,4 milliards un an auparavant. D'après Statistique Canada qui a fourni ces chiffres, lundi, les stocks ont augmenté de 23,9 pour 100, ce qui indique une accélération de l'inflation et un ralentissement de la croissance économique. La valeur des stocks chiffrait \$10,3 milliards, au lieu de \$8,3 milliards en septembre 1978.

Les Artisans, Coop-Vie dévoile son programme

La section Louis-Hébert des Artisans, société coopérative d'assurance-vie, a rendu public hier son programme d'activités 1979-80. Essentiellement, il s'agit de six déjeuners-causeries dont un a déjà eu lieu à la fin d'octobre. Pour les autres déjeuners à venir, les conférenciers invités sont le Dr Maurice Gravel, physicien au Centre de recherche de Valcartier (le 25 novembre 1979), Me Marc Lavigne, président exécutif de la Corporation de gestion La Vérendrye (27 janvier 1980), un représentant de Radio-Québec (24 février 1980), Jean Baillargeon du Conseil de presse du Québec (23 mars 1980) et Donald Tremblay, directeur de l'Institut maritime du Québec (27 avril 1980). Notons que les Artisans Coopvie regroupent environ 450,000 sociétaires au Québec, en Ontario, au Nouveau-Brunswick et dans cinq

états de la Nouvelle-Angleterre. Ses actifs dépassent le cap des \$200 millions.

Ford Motor lance un programme de remises

Ford Motor a annoncé le lancement d'un programme de remises de \$200 à \$500 par voiture afin d'accélérer la vente des modèles 1979 qui restent invendus. Les deux autres grands constructeurs américains d'automobiles, General Motors et Chrysler, ont annoncé il y a quelques jours des programmes semblables pour encourager les ventes. Les rabais de Ford sont à l'intention des concessionnaires mais la firme espère qu'ils seront répercutés sur les consommateurs. Ils resteront en vigueur jusqu'au mois de décembre.

Les Mines Madeleine accusent une perte

En dépit d'un revenu d'exploitation de \$419,000 ou \$0,09 l'action pour la période de neuf mois finissant le 30 septembre 1979, les Mines Madeleine Ltée déclaraient une perte de \$382,000 ou \$0,08 l'action. Ceci est dû aux frais de réserve et de réouverture encourus pendant les six premiers mois de l'année. Rappelons que les opérations minières, suspendues en novembre 1976, ont repris en juillet 1979. De l'ouverture au 30 septembre 1979, le concentrateur des Mines Madeleine Ltée a traité 165,000 tonnes de minerai contenant 2,683,754 livres de cuivre et 21,796 onces d'argent. Présentement, la production quotidienne de minerai s'élève à 2,500 tonnes par jour.

La Grande-Bretagne n'envisage pas d'adhérer au SME

La Grande-Bretagne n'envisage pas, pour l'instant, d'adhérer au système monétaire européen (SME), a-t-on appris hier de bonne source à Bruxelles, en marge du Conseil des ministres des Finances des "Neuf". Londres devait donner sa réponse à ses partenaires européens avant la fin de l'année.

Milieus économiques

Non au livre blanc sur la souveraineté-association

par Gilles BOVIN
du bureau du Soleil

MONTREAL — Le livre blanc sur la souveraineté-association continue de collectionner les "non catégoriques" dans les milieux économiques. Hier, c'était au tour du Bureau du commerce de Montréal (avant la loi 101, le Montreal Board of Trade) d'y aller de ses commentaires sur la "Nouvelle entente Québec-Canada".

Comme il fallait s'y attendre le "non" est tout aussi sonore et définitif que ceux de la Chambre de commerce

et autres organismes qui ont déjà fait connaître leur opposition. Pour le Bureau du commerce, le livre blanc, s'il est "habilement rédigé", n'en demeure pas moins un document "intellectuellement fallacieux" que son président, M. T. Denis Joicham, résume en deux mots: "confusion et incertitude".

Confusion parce que selon le Bureau du commerce, c'est un mandat de réaliser l'indépendance qu'il soutient et non un "oui" à la négociation de la souveraineté-association. Incertitude, parce que le temps qui sera mis à négocier cette "nouvelle entente" ne fera qu'allonger encore de quelques

années le climat d'incertitude quant aux investissements au Québec.

Le bureau y va bien sûr d'une profession de foi dans l'avenir d'un Québec "revivifié" dans un "nouveau fédéralisme canadien". Quant à définir la teneur de ce fédéralisme renouvelé, il n'appartient pas à des organismes "apolitiques" comme le Bureau du commerce de le faire, répond le vice-président de l'organisme, M. André Boutin.

Le Bureau du commerce regroupe quelque 2,800 corporations membres.

Noranda vend 14 millions d'actions

TORONTO (PC) — La vente de 14 millions d'actions à \$14 pièce effectuée par Noranda Mines Ltd en circuit fermé a rapporté à cette société \$266 millions qui seront investis, notamment, dans l'exploration du gaz dans l'Ouest canadien, a-t-on appris, hier.

La transaction est consécutive à la réunion des administrateurs de Noranda qui a eu lieu vendredi, et au cours de laquelle Br-scán Ltd, multinationale dominée par les Bronfman de Toronto et de Montréal, a voulu placer deux de ses dirigeants au conseil d'administration de Noranda.

Br-scán est passée sous le contrôle d'Edper Equities Ltd dirigé par la famille Bronfman, l'automne dernier. Récemment, Br-scán a acquis 16,3 pour 100 dans Noranda.

A l'issue de la réunion des administrateurs, M. Alfred Powis, président et chairman de Noranda, a déclaré qu'elle n'avait abouti à aucune entente concernant la nomination de représentants d'Edper au conseil.

Les actions Noranda ont

été acquises par des entreprises comprises dans le groupe, lequel comprend Brunswick Mining Inc., Kerr Addison Mines Ltd, and Smelting Ltd, Fraser et Placer Development Ltd.

Dirigeants d'entreprises La BFD peut-elle vous aider?

- Aide financière
- Gestion-Conseil
- Formation de gestion
- Information sur les programmes gouvernementaux disponibles

Jeudi 22 novembre
RÉGION de
LA MALBAIE

M. Jean-Pierre Albert
sera à l'hôtel de Ville de La Malbaie, prendre rendez-vous à 665-3747 ou Québec (681-6341).

Vous avez besoin de fonds pour la mise sur pied, la modernisation et l'expansion de votre entreprise et vous ne pouvez vous les procurer ailleurs à des conditions raisonnables? Notre représentant se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUEZ AVEC NOS BUREAUX AUX HEURES D'AFFAIRES

QUÉBEC — 925, Chemin St-Louis, G1S 1C1 (681-6341)
LEVIS — 113, rue St-Georges, G6V 4L2 (837-0282)



Nous signons notre présence!

Nous constituons, par notre volume de primes, un des plus importants groupes d'Assurances I.A.R.D. (incendie, accident, risques divers) au Québec.

Nos courtiers, choisis pour leur compétence, offrent partout au Québec la même qualité de service en matière d'assurance incendie, garantie, automobile et responsabilité.

Nous sommes membres du Mouvement des Caisses populaires Desjardins. Notre action s'inscrit comme une force du milieu des assureurs québécois.

C'est avec fierté que nous signons notre présence.



LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE
DES CAISSES POPULAIRES



LA SÉCURITÉ
Compagnie d'Assurances
Générales du Canada

Goûtez Bacardi avant de le mélanger.



Vous découvrirez ainsi pourquoi le rhum Bacardi se mélange si bien au cola, au jus d'orange, au tonic ou au soda. C'est tout simplement parce que, tout seul, Bacardi est absolument exquis. rhum BACARDI

Si vous désirez recevoir un livre de recettes de mets et boissons, écrivez à: F.B.M. Distillers Cie. Ltd., Case postale 366, Place Bonaventure, Etage 1, Montréal, Québec H3A 1B6. Les rhums Bacardi sont produits par autorisation spéciale et sous la surveillance de Bacardi & Company Limited. Le nom Bacardi et l'emblème de la chauve-souris sont des marques déposées de Bacardi & Company Limited. Embouteillés au Canada par F.B.M. Distillers Cie. Ltd.

Enquête sur la jeunesse québécoise

L'étudiant francophone est moins ambitieux

par Anne-Marie VOISARD

Au bas de l'échelle, bien après les anglophones du Québec et ceux de l'Ontario, il y a nous les francophones du Québec. Nos frères d'origine, les Franco-Ontariens, arrivent même à nous dépasser largement au chapitre des aspirations.

Ces affirmations ne sont pas le fruit des élucubrations de quelque pessimiste qui voudrait s'engager dans la bataille du référendum.

Chiffres à l'appui, c'est Louise Laforce, un des membres du groupe de recherche Asope, sur les aspirations scolaires et professionnelles des étudiants québécois, qui nous fait part du résultat de ses travaux.

L'auteur poursuit en expliquant que, au départ, les étudiants des écoles anglaises du Québec sont surprivilegiés, non seulement par rapport aux étudiants des

écoles françaises de cette province, mais aussi par rapport aux jeunes des deux groupes linguistiques d'Ontario. Le fossé entre francophones et anglophones, écrit Louise Laforce, serait ainsi plus grand au Québec qu'en Ontario.

Asope est cette enquête entreprise depuis 1971, sous la responsabilité conjointe de la faculté des Sciences de l'éducation de l'université Laval (Pierre W. Bélanger) et du département de Sociologie de l'université de Montréal (Guy Rocher). L'échantillon de base touchait quelque 20.000 étudiants répartis au niveau secondaire et au cégep. Pendant six ans, de 1971 à 1977, on a tenté de suivre d'année en année le groupe de départ.

L'enquête SOSA

Pour les fins de sa recherche, Louise Laforce a considéré que les données recueillies pendant l'année

scolaire 1971-72. Ses conclusions ne tiennent pas compte du changement ou d'une certaine évolution des mentalités qui auraient pu survenir depuis. Cependant, il faut se rappeler que toutes les transformations importantes qui ont bouleversé le système scolaire québécois sont survenues au cours des années 1960, donc avant l'enquête Asope.

Le principal intérêt des travaux de Louise Laforce vient du fait qu'ils permettent de comparer les aspira-

tions des étudiants québécois avec celles des étudiants ontariens. Une autre enquête, menée à la même époque auprès des étudiants ontariens de 8e, 10e et 12e année sert à établir la comparaison. Il s'agit de l'enquête SOSA (Survey of Ontario Students' Aspirations).

Tout au long de la recherche, une constatation se dégage, à la manière d'une constante, quels que soient les niveaux de comparaison: les étudiants inscrits dans les écoles francophones du Qué-

bec ont presque toujours des aspirations inférieures à celles des étudiants de tous les autres groupes.

Par exemple, dans les écoles francophones du Québec, 65 pour 100 des finissants de secondaire V envisagent d'entreprendre des études postsecondaires, contre 35 pour 100 qui estiment en avoir assez de l'école. Du côté anglophone québécois, la proportion des étudiants qui veulent poursuivre les études au-delà du secondaire atteint 77 pour 100. Elle est

de 72 pour 100 chez les anglophones d'Ontario et de 75 pour 100 chez les francophones d'Ontario.

Les Franco-Ontariens

Malgré un milieu d'origine souvent défavorisé, les jeunes Franco-Ontariens manifestent des aspirations très élevées; ce qui n'est pas le cas chez les francophones du Québec. Les choses se passent comme si les étudiants francophones d'Ontario ne voulaient pas connaître les mêmes difficultés qu'ont con-

nues leurs parents. Cela est particulièrement vrai au niveau des aspirations professionnelles.

Quarante-deux pour 100 des francophones ontariens qui terminent en secondaire V entretiennent de fortes aspirations professionnelles. Du côté anglophone, aussi bien au Québec qu'en Ontario, on a la même façon d'envisager l'avenir: 33 pour 100 des Québécois et 31 pour 100 des Ontariens entretiennent de fortes aspirations.

Les jeunes Québécois francophones sont les moins ambitieux de tous avec une proportion de seulement 21 pour 100 qui rêvent d'une occupation élevée dans la hiérarchie sociale.

D'autres facteurs, comme l'origine sociale, l'âge de l'étudiant et ses résultats scolaires, exercent aussi une influence au niveau des aspirations. Tout compte fait cependant, ce sont les francophones du Québec qui se classent bons derniers.

DES CADEAUX BIEN PENSÉS SANS TROP DÉPENSER.

Pas besoin de dépenser une fortune pour offrir un précieux cadeau. Il suffit de choisir parmi les quatre appareils Kodak les moins chers. Ce sont de vrais petits trésors qui feront plaisir à offrir!

APPAREIL INSTANTANÉ KODAK HANDLE 2

Il suffit d'appuyer sur le déclencheur pour obtenir de superbes photos instantanées aux couleurs Kodak. Présenté avec un pratique étui en vinyle.



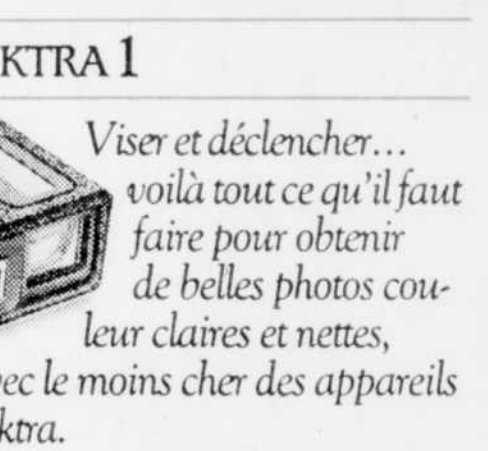
APPAREIL KODAK TELE-EKTRA 1

D'un simple dé clic, vous passez de la photo normale à la téléphoto, pour être deux fois plus près du sujet, sans bouger.



APPAREIL KODAK EKTRA 1

Viser et déclencher... voilà tout ce qu'il faut faire pour obtenir de belles photos couleur claires et nettes, avec le moins cher des appareils Kodak Ektra.



APPAREIL KODAK INSTAMATIC X-15F

Un cadeau qui sera fort apprécié des jeunes de tout âge. Simplement viser et déclencher pour faire de superbes photos couleur.

Les cadeaux Kodak, ceux qu'on ouvre d'abord.



Tous les appareils photo Kodak sont garantis 3 ans. (Seul le film Instamatic Kodak peut être utilisé avec les appareils instantanés Kodak.)

shq Société d'habitation du Québec

APPEL D'OFFRES

PROJET No: 535-02-9035-002 concernant les travaux pour la réalisation d'un ensemble d'habitation comprenant trente-cinq (35) logements dans la municipalité de Mistassini district électoral de Roberval, selon un contrat à forfait et comportant: Un bâtiment multifamilial de 20 logements, un bâtiment multifamilial de 6 logements et 9 logements unifamiliaux, structures de bois.

CONDITION: Seuls sont admis à soumissionner les Entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec et détenant une licence en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

INFORMATION: Les entrepreneurs généraux et les sous-traitants obtiendront tous renseignements, ainsi que le dossier de soumission complet au bureau de Québec, La Société d'habitation du Québec à 680 St-Amable, Edifice G, 2^e étage, Québec, G1R 4Z3 de Maxime Fortier, à 418-643-1960 contre un dépôt non remboursable de cinquante dollars (\$50), sous forme de chèque visé émis à l'ordre de la Société d'habitation du Québec.

GARANTIE DE SOUMISSION: Sous forme de cautionnement ou de chèque visé, au montant de cent mille dollars (\$100.000), avec validité de 45 jours à partir de la date de l'ouverture des soumissions.

CLOTURE DES SOUMISSIONS: à quinze (15) heures (heure locale en vigueur) le mardi 11 décembre 1979, à la Société d'habitation du Québec, au Bureau de Québec, de la Direction générale des Opérations, sis au 680 St-Amable, Edifice G, 2^e étage, Québec, local 26-109 où se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions à l'heure et à la date de clôture ci-dessus précisées.

LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

CONSULTATION DES DOCUMENTS:

- Association de la Construction de Saguenay, Lac-St-Jean, Chibougamau
- Association de la Construction de Montréal et de Québec
- Association Provinciale des Constructeurs d'Habitations du Québec Inc.

SOUS-TRAITANTS: Les sous-traitants qui déposent leurs soumissions au Bureau des Soumissions déposées du Québec doivent le faire au plus tard le 4 décembre à 14 heures, et leurs soumissions doivent être valables soixante (60) jours après leur dépôt. Tous les sous-traitants doivent détenir une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

N.B.: Les formules fournies par la Société seront obligatoirement utilisées.

Me Jean-Luc LESAGE, notaire, Secrétaire de la Société.

shq Société d'habitation du Québec

APPEL D'OFFRES

PROJET No: 535-02-9038-002 concernant les travaux pour la réalisation d'un ensemble d'habitation comprenant vingt-quatre (24) logements dans la municipalité de Dolbeau district électoral de Roberval, selon un contrat à forfait et comportant: Un bâtiment de 12 logements multifamiliaux et 12 logements unifamiliaux pour familles, structure de bois.

CONDITION: Seuls sont admis à soumissionner les Entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec et détenant une licence en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

INFORMATION: Les entrepreneurs généraux et les sous-traitants obtiendront tous renseignements, ainsi que le dossier de soumission complet au bureau de Québec Société d'habitation du Québec à 680 St-Amable, Edifice G, 2^e étage, Québec, G1R 4Z3 de Maxime Fortier, à 418-643-1960 contre un dépôt non remboursable de cinquante dollars (\$50), sous forme de chèque visé émis à l'ordre de la Société d'habitation du Québec.

GARANTIE DE SOUMISSION: Sous forme de cautionnement ou de chèque visé, au montant de soixante dix mille dollars (\$70.000), avec validité de 45 jours à partir de la date de l'ouverture des soumissions.

CLOTURE DES SOUMISSIONS: à quinze (15) heures (heure locale en vigueur) le mardi 11 décembre 1979, à la Société d'habitation du Québec, au Bureau de Québec, de la Direction générale des Opérations, sis au 680 St-Amable, Edifice G, 2^e étage, local 26-109, où se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions à l'heure et à la date de clôture ci-dessus précisées.

LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

CONSULTATION DES DOCUMENTS:

- Association de la Construction de Saguenay, Lac-St-Jean, Chibougamau
- Association de la Construction de Montréal et de Québec
- Association Provinciale des Constructeurs d'Habitations du Québec Inc.

SOUS-TRAITANTS: Les sous-traitants qui déposent leurs soumissions au Bureau des Soumissions déposées du Québec doivent le faire au plus tard le 4 décembre à 14 heures, et leurs soumissions doivent être valables soixante (60) jours après leur dépôt. Tous les sous-traitants doivent détenir une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

N.B.: Les formules fournies par la Société seront obligatoirement utilisées.

Me Jean-Luc LESAGE, notaire, Secrétaire de la Société.

PHOTO CENTRE BRUNET 605, ST-JOSEPH EST Tél.: 529-5741	PHOTO CENTRE BRUNET PLACE LAURIER, STE-FOY Tél.: 656-1717	PHOTO CENTRE BRUNET CARREFOUR CHARLESBOURG Tél.: 623-1504	au royaume de la Camera 359, BOUL. CHAREST EST TEL.: 529-2557	au royaume de la Camera 3207, CHEMIN STE-FOY (Centre d'achats de la Colline) Ste-Foy Tél.: 653-3220	PHOTO S.L.R. INC. 55, BOUL. CHAREST EST QUEBEC, QUE. Tél.: 522-3811
STUDIO GOSSELIN 837-8868	PHARM-EGGOMPTES JEAN COUTU	PARFUMERIE ANDRE JOLICOEUR 29, RUE BUADE, QUE. Tél.: 692-3732	CENTRE D'ESCOMPTES RACINE 682, AV. ROYALE BEAUPORT, QUE. Tél.: 661-7721	Martel 175, RACINE, LORETTEVILLE Tél.: 842-3627	SYNDICAT DU BIJOU 10, RTE TRANS-CANADA Tél.: 833-2173
BELLAVANCE RIVIERE-DU-LOUP RIMOUSKI HAUTERIVE SEPT-ILES et GASPE					

consommation

Retour en vogue du chandail

par Bernadine MORRIS

NEW YORK (NYTNS) — Le chandail effectue un retour, ce qui ne s'était pas vu depuis l'apogée de Lana Turner et d'Ava Gardner, au cours des années '40, alors qu'on montait au pinacle les pull-overs et les cardigans. Mais pour les années '80, on ajoute la camisole et le bustier serré.

Naturellement, on se trouve à mettre l'accent sur autre chose. La mode ne se répète jamais tout à fait. A cette époque, la fille était aussi une pin-up, et les soutiens-gorge étaient pigeonnants pour mieux galber la poitrine.

Pas besoin d'ajouter quoi que ce soit en sous-œuvre aujourd'hui. Le chandail doit paraître naturel et ne se destine pas au genre femme fatale. Quoique le tricot ne soit pas en mal de surpasseur, il n'est pas conçu non plus pour épouser la silhouette féminine comme une seconde peau. Gros fil et gros point masquent les aspérités révélatrices. Et encore, n'importe quel vêtement tricoté en révèle déjà pas mal sans arriver à tout déguiser.

De la pin-up à maintenant

Lorsque la pin-up passa à l'his-

toire, au cours des années '50, le chandail connut aussi un déclin; on le reléguait à la garde-robe de grand-mère et seules les petites filles le portaient pour se tenir au chaud. Mais quand les années '60 agitées ouvrirent la voie aux années '70 plus posées, Halston assumait plus que quiconque la responsabilité de donner au chandail un nouveau souffle de vie. Il ramena le cachemire sur l'avant-scène, ce tissu favori des collégiennes et des riches banlieusardes à l'époque de la pin-up, en lui donnant des lignes classiques, et il fit revivre le port du pull, en lui ajoutant un cardigan pour faire plus chaud au cou ou à la taille. Beaucoup ont suivi son exemple et le tandem fit son chemin dans les cercles de la haute couture au début de cette décennie-ci.

Yves St-Laurent accorda un statut égal au chandail en Europe. Il ajouta même des collets et des revers de fourrure à certaines de ses conceptions. D'autres couturiers, comme Ralph Lauren, ont élevé le chandail au même niveau, disons, que la blouse, ces dernières saisons. La spécialité de Lauren était le chandail épais Quaker, auquel il ajoutait un collet délicat en dentelle, une idée qui fut reprise

partout dans les milieux de la mode. Le tricot commença aussi à attirer les mondaines, peut-être en réaction contre tous les ersatz qui pullulaient un peu partout. Les chefs de file, comme Bill Blass, introduisirent même le tricot dans leurs collections de robes.

La crise de l'énergie

Mais ce qui a donné au chandail tout cet élan, cet automne, serait-ce la crise de l'énergie? Anticipant sur la pénurie d'huile à chauffage, les femmes ont-elles commencé à s'approvisionner en chandails aussi avidement que leurs hommes ramassaient les cordes de bois pour leurs foyers?

On s'attend que le boom du chandail va se poursuivre au printemps, tous les couturiers du monde entrant dans le mouvement. La chaleur n'étant plus un facteur dominant, la bonne mine prendra la relève.

Les couturiers ont élargi la gamme des fils utilisés, pour inclure le coton, la toile et la soie. Ils ont conçu les thèmes en deux ou trois couleurs comme très importants dans le monde du tricot. Ils ont adopté les rayures multicolores et

les détails insolites, comme des boucles en appliqué.

Le chandail tandem est toujours là, avec cette différence qu'il prend la forme d'une camisole, dénudant les épaules, et d'un cardigan. Les effets texturés sont atteints avec les points de nouveauté.

Dans les nouvelles collections, le chandail se porte avec les jupes valsantes, aussi bien que les pantalons, les bermudas, même les shorts courts. Il fait partie de la toilette du soir traditionnelle, du costume de travail, aussi bien que sportif.

C'est un article clé de la nouvelle saison et il a conquis les plus chaleureux applaudissements, à l'ouverture des salons de New York. Des couturiers comme Perry Ellis, Geoffrey Beene, Kasper, Cathy Hardwick, Joan Vass, Donna Karan et Louis Dell'Olio, pour Anne Klein, ont mis tout leur talent dans le chandail, accompagné de vêtements de meilleure coupe.

Il en est résulté une grande variété de styles. Une nouvelle ère du chandail commerce. Si personne ne le dit tout haut, en plus d'être pratique, il est sexy. C'est aussi une façon de s'habiller dans le ton.



Le chandail de soie tricoté à la main accompagne bien la jupe à quatre panneaux (à gauche) tout autant que le pantalon bouffant, dans la mode signée Joan Vass, de New York.

...et percée de la mode spatiale

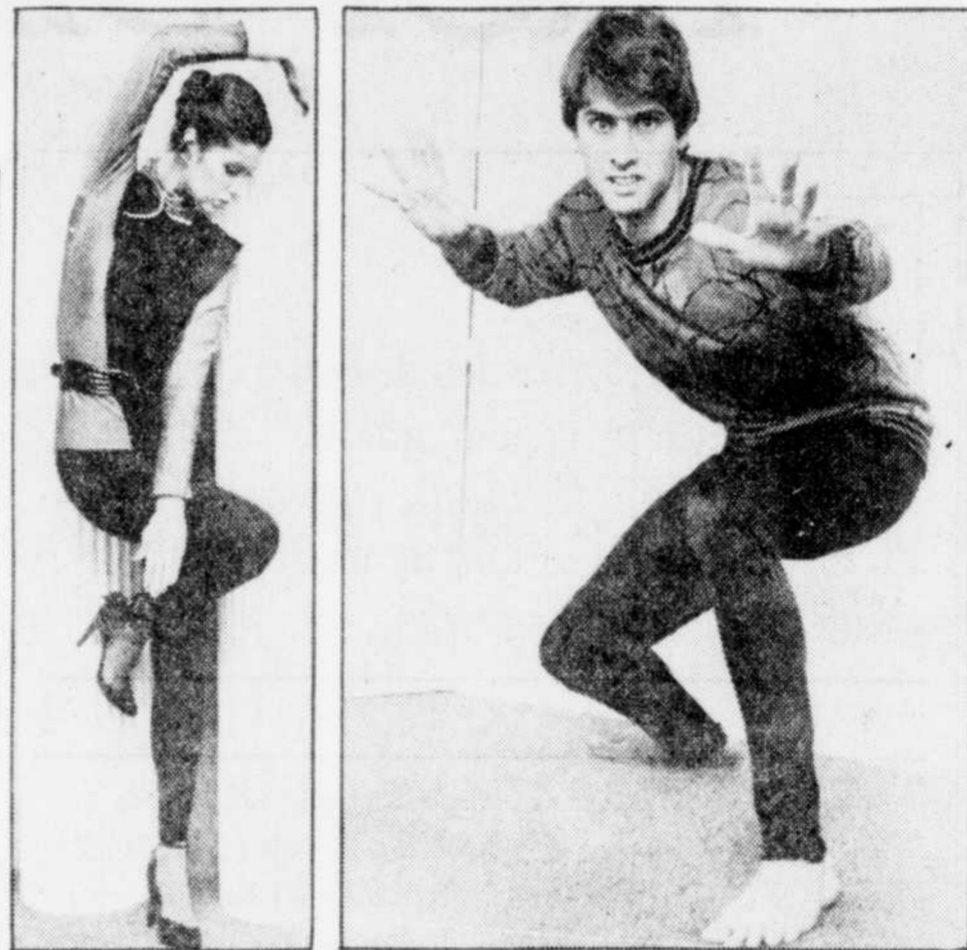
TORONTO (d'après CP) — Terriens, la mode de l'ère spatiale est arrivée. Et voilà qu'enfin, les dessinateurs de mode rivalisent avec les auteurs de science-fiction, qui habillent leurs héros et héroïnes, depuis des années, d'attraits spectaculaires à glissières pour parcourir l'univers à la vitesse de la lumière.

Algicyruss, c'est ce nouvel atelier de couture aventureux, de Toronto, qui vient de créer toute une série d'articles de mode futuriste, inspirés du film à gros budget Star Trek, qu'on fera passer sur les écrans en décembre.

Des maintenant, sans quitter la planète, vous allez pouvoir ressembler à un voyageur intra-galactique, voire vous sentir comme lui, peut-être.

Autant pour les hommes que pour les femmes, le nouveau style Algicyruss relève de l'accoutrement collant des bandes dessinées. Il s'ornement de épaulettes et de feuilles de clinquant, et peut se porter en toutes occasions, sans cérémonie comme tire à quatre épingles.

Faits de tissus élastiques en poly-coton ou molleton, ces vêtements sont aussi confortables que des pyjamas. "La mode doit s'ajuster avec l'ère spatiale", déclarait Angela Abbott, propriétaire d'Algicyruss et dessinatrice de tout ce que l'atelier produit. "Autrement, on ne fait que tourner en rond. On retourne aux années 40, avec les épaules larges et la jupe étroite pour la femme. Mais nous devons aussi essayer de nous lancer dans une toute nouvelle direction et c'est ce que ma boutique tente de faire."



L'accoutrement de spandex élastique (à gauche) se prête à tous les loisirs mouvements. A droite, un ensemble qui, faisant penser à un pyjama polo, pourrait bien devenir le vêtement décontracté de demain.



Tout de jersey coton avec épaules piquées, cet ensemble "pur espace" se porte avec ceinture et bottes de cuir souple.

HOLT RENFREW

INVESTISSEZ DANS LA MODE

... en souriant!
Grâce à notre prix.

L'élégance entre dans votre chambre avec cette longue chemise de nuit et son kimono nouvelle longueur ¾. Polyester (toucher satin!) Un imprimé discret. Une dominante champagne. TP. P. M. G. Lingerie, au deuxième étage.

\$56

BOWRING
les cadeaux que l'on voit en rêve

Les cadeaux mignons.
Un joli petit ourson blanc de 12 po, enrubanné de rose et tout bedonnant. Il est tout miel et câlin, et fin prêt à être aimé. C'est le chouchou adoré des enfants, petits et grands. Miel non compris.
Ourson \$2998 Une exclusivité Bowring

Place Laurier, Ste. Foy Place Québec, Québec
Carrefour de l'Estrie, Sherbrooke

nous acceptons les cartes Master Charge/Chargex/American Express

Venue confirmée des voiliers-écoles en 1984

par Denis ANGERS

C'est maintenant officiel. A la fin du mois de juin 1984, une vingtaine de grands voiliers-écoles venus des quatre coins du globe remonteront majestueusement le Saint-Laurent avant de venir, une quinzaine durant, mouiller l'ancre dans le havre de Québec pour commémorer le 450^e anniversaire du premier voyage de l'explorateur marin Jacques Cartier.

C'est ce qu'a confirmé hier le maire Jean Pelletier, à son retour de Londres où, à la tête d'une délégation franco-canadienne, il représentait les villes de Québec, Gaspé, Saint-Jean, T.-N., et Saint-Malo auprès de la Sail Training Association, l'organisme international qui supervise les déplacements biennaux de ces imposants navires à voiles battant les couleurs de 17 nations.

De dire M. Pelletier, l'organisme a donné, la semaine dernière, le feu vert à cette venue à Québec. Un feu vert qui fut entériné à la fois par l'assemblée générale de la Sail Training Association et par le comité technique qui regroupe les capitaines de grands voiliers. Aujourd'hui, il ne reste qu'à constituer officiellement la corporation qui régira cette manifestation — la plus importante qu'ait connue le monde nautique québécois — et à élaborer le dossier technique de la course transatlantique. Une course qui, de souligner M. Pelletier, mènera les équipages des navires de Saint-Malo à Québec, via le Portugal, les Bermudes et Gaspé.

Question de vents

Au cours de ses assises de

Transport de produits dangereux: projet de loi déposé

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a déposé aux Communes, hier, un projet de loi pour uniformiser les normes de sécurité dans le transport des marchandises dangereuses, comme les produits chimiques.

Le ministre des Transports, M. Don Mazankowski, avait auparavant déclaré qu'il y aurait peut-être une enquête indépendante dans le déraillement du train de marchandises à Mississauga, en banlieue de Toronto.

La Commission canadienne des transports a déjà annoncé qu'elle tiendrait son enquête dans cette affaire en décembre prochain. Mais M. Mazankowski s'est demandé, comme l'ont souligné des critiques, si la commission n'enquêterait pas en fait sur elle-même.

En plus de fixer des normes de sécurité uniformes, la loi exigera la présence d'inspecteurs et tiendra l'expéditeur responsable, si la compagnie de transport n'est pas en faute.

Londres, l'association internationale s'est par ailleurs penchée sur les problèmes d'organisation d'une telle course. Ainsi a-t-elle privilégié la route du Sud, vents dominant et icebergs interdisant, en 1984 comme en 1534, l'accès à l'Amérique par l'Atlantique nord.

Par ailleurs, de révéler le maire de la ville de Champlain, les organisateurs québécois s'affairent actuellement à élaborer le programme des manifestations dont la visite des grands voiliers sera le prétexte. Ainsi, prévoit-on déjà que le trajet Saint-Malo-Québec devrait également être le théâtre d'une course entre voiliers de performance, du type de

la "transat" ou de la "route du rhum". De plus, à la Chambre de commerce de la Capitale, on s'affaire à mousser la tenue de cette manifestation internationale auprès des 200,000 yachtsmen de l'agglomération newyorkaise comme on tente d'attirer, à Québec, des navires de guerre en provenance des 17 nations représentées au sein de la Sail Training Association.

"Excellente pour Québec", selon le maire Pelletier, la nouvelle de la venue chez nous des grands voiliers devrait permettre à la vallée du Saint-Laurent de se doter d'un réseau complet de ports de plaisance, réseau qui pourrait être associé aux tractations à intervenir entre divers paliers gouvernemen-

taux, relativement au partage de coûts qui atteindront au bas mot \$3,8 millions.



M. Pierre Clémence
Monsieur Pierre Clémence, ing., directeur "Projets de centrales", présentera le projet de centrales à réserve pompée Delaney, lors d'un déjeuner de la Régionale, le jeudi 22 novembre 1979, à 11 h 45, salle Champlain, Holiday-Inn de Sainte-Foy.
Pour réservations:
M.M. Denis DUFOUR: 683-1987
Simon CARPENTIER: 694-4021 (R.N.)

LA COMMISSION SCOLAIRE CHAUDIERE-ETCHEMIN

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné qu'à une réunion du Conseil des Commissaires de la Commission Scolaire Chaudière-Etchemin tenue le 17 octobre 1979, il a été résolu d'approuver les états financiers au 30 juin 1979 dont un résumé suit:

BILAN AU 30 JUIN 1979 FONDS D'IMMOBILISATIONS

ACTIF	
Immobilisations	8,374,343 \$
Frais de financement temporaire	104,473 \$
Comptes à recevoir	1,944 \$
	8,480,760 \$

PASSIF	
Emprunt de banque	265,097 \$
Comptes à payer	118,890 \$
Avances du fonds d'opérations courantes	272,025 \$
Dettes à long terme	4,380,500 \$
Capital immobilisé	3,444,248 \$
	8,480,760 \$

FONDS D'OPERATIONS COURANTES

ACTIF	
Encaisse	60,624 \$
Subventions et comptes à recevoir	3,222,126 \$
Taxes à recevoir	552,927 \$
Avances au fonds d'immobilisations	272,025 \$
Stock de fournitures	30,764 \$
Frais payés d'avance	15,802 \$
Déficit accumulé	500,334 \$
	4,654,402 \$

PASSIF	
Emprunts à court terme	4,126,236 \$
Comptes à payer et frais courus	516,017 \$
Taxes perçues d'avance	12,149 \$
	4,654,402 \$

RESULTAT DES OPERATIONS POUR L'EXERCICE TERMINE LE 30 JUIN 1979

REVENUS:		
TAXES	3,854,807 \$	
SUBVENTIONS, GOUV.	9,942,492 \$	
QUEBEC	147,616 \$	13,944,915 \$
DIVERS		

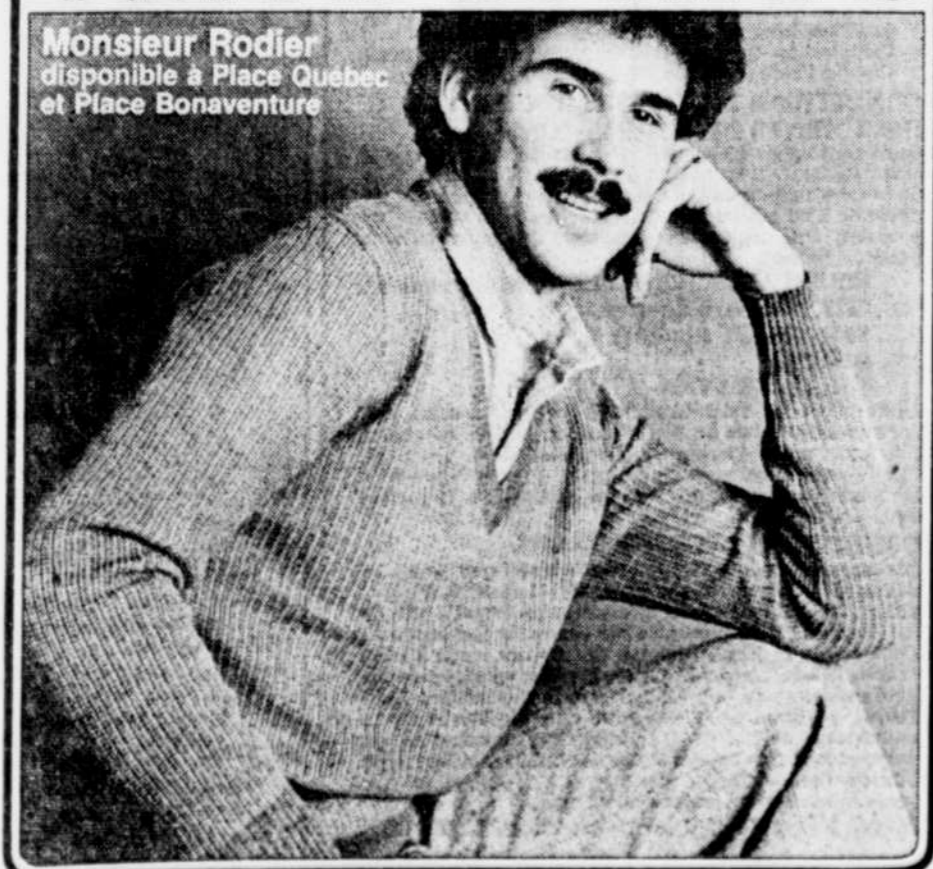
DEPENSES:		
ACTIVITES EDUCATIVES	4,693,388 \$	
ACTIVITES COMPLEMENTAIRES	67,008 \$	
ACTIVITES DE GESTION	2,107,815 \$	
DEPENSES CONNEXES	7,068,904 \$	13,937,015 \$

EXCEDENT DES REVENUS SUR LES DEPENSES	7,900 \$
--	-----------------

Tout renseignement concernant lesdits états financiers peut être obtenu en s'adressant au bureau du soussigné, 111, rue de la Fabrique, St-Romuald, Cte Lévis.

Donné à St-Romuald ce 13 novembre 1979.
J.-Médard LEBLANC
Directeur général.

ARMAND BOUDRIAS



Place Québec 524-5263 Place Bonaventure 875-2013 6818, rue St-Hubert 273-2851 St-Bruno 653-9422

Nous sommes fiers de notre

CATALOGUE DE NOËL du centenaire

Il s'agit d'une édition spéciale publiée à l'occasion de notre 100^e anniversaire. Ce catalogue fourmille d'idées-cadeaux et est aussi merveilleux qu'un bas de Noël! Nous croyons que notre catalogue vous plaira.

Demandez-en un exemplaire à votre magasin Birks.

1879-1979

BIRKS

JOAILLIERS

Gardons ça entre nous!

Ce n'est pas un secret pour personne! En achetant nos produits, nous stimulons notre économie et nous participons à la création d'emplois. Plus nous achetons nos produits, plus ce que nous fabriquons devient compétitif sur le plan international et plus nous sommes prospères. Pour en faire plus, il suffit d'y penser.

Magasinons à la canadienne

Gouvernement du Canada / Government of Canada
Industrie et Commerce / Industry, Trade and Commerce

Canada

Le Canada de Ryan regroupe 11 Etats souverains

MONTREAL (PC) — L'un des 11 principes du fédéralisme de l'avenir pour le Canada du chef libéral, M. Claude Ryan, stipule que chacun des deux niveaux de gouvernement, le fédéral et le provincial, "doit pouvoir agir comme un Etat souverain dans son ordre de compétence et être responsable directement et uniquement au peuple souverain qui l'élit."

Dans un entrevue accordée au nouveau magazine Infomag, le chef du Parti libéral du Québec (PLQ) n'a pas révélé le contenu de ses propositions constitutionnelles.

qui doivent être divulgués à la mi-décembre, mais il a cerné les 11 principes qui sont à la base de ces propositions. Celles-ci doivent d'ailleurs être complétées jeudi au cours d'une importante session de la commission constitutionnelle du parti.

M. Ryan place comme premier principe qu'il juge fondamental, l'insertion dans la constitution du Canada d'une charte des droits de la personne qui aura priorité sur toute autre forme de législation statutaire. De plus, la constitution devra reconnaître les droits linguistiques

dans les secteurs-clés de l'administration publique.

Ainsi, M. Ryan considère que les citoyens appartenant à l'une ou l'autre des deux communautés qui sont la pierre d'angle du pays doivent avoir absolument la garantie que leurs droits soient reconnus, qu'il s'agisse de fréquentation scolaire, d'accès aux services sanitaires, hospitaliers et sociaux, tout comme l'accès aux services administratifs de l'Etat fédéral.

D'autre part, "le fédéralisme de l'avenir devra comporter l'engagement à l'éga-

lité des chances pour tous les Canadiens, de quelque région qu'ils soient." Cela veut dire une chance égale d'accès à l'instruction de type secondaire, collégial ou universitaire et d'accès aux professions. M. Ryan estime que cela "demande une mise en commun des ressources du pays, d'une partie au moins des surplus qui sont faits dans les provinces les plus riches".

Même si M. Ryan n'a pas utilisé le terme, on voit là une référence au système de péréquation que certaines provinces voudraient voir garanti dans la constitution. Il dit plutôt: "Il faut que les bienfaits de la croissance et de la prospérité soient partagés d'une manière équitable entre les principales régions du Canada et aussi entre les provinces".

Répartition des pouvoirs
Au sujet de la répartition des pouvoirs qui reposera sur la souveraineté de chacun des deux niveaux de gouvernement dans son champ de compétence, M.

Ryan dit qu'elle doit se faire en tenant compte de l'efficacité, des coûts, de la composition et des caractéristiques des populations et des régions.

Cette répartition doit "également assurer le minimum d'unité sans lequel le pays ne pourra pas continuer". Enfin, il faudra veiller à éliminer la multiplication des dédoublements de fonctions entre les deux ordres de gouvernement.

M. Ryan dit qu'il est essentiel "de conserver le Parlement fédéral, investi de pouvoirs suffisants dans les domaines d'intérêt commun". Ainsi, "dans les secteurs confiés à sa responsabilité, le Parlement fédéral doit être capable de prendre des décisions et de diriger véritablement. Il ne saurait être un simple agent passif réduit à attendre pour agir que ce soit manifesté le bon plaisir des provinces".

Responsabilités des provinces
Par contre, M. Ryan consi-

dère que les provinces doivent être les premières responsables du développement de leurs ressources physiques et humaines. Il faudra assurer que le Parlement fédéral ne puisse intervenir dans les affaires de la compétence provinciale sans l'accord des provinces dûment exprimé à travers des mécanismes constitutionnels de consultation, pour ces fins précises.

Le chef du PLQ propose l'établissement d'un nouvelle procédure, voire de nouvelles institutions, afin de favoriser un plus grand apport des provinces dans la détermination de certaines politiques et décisions nationales susceptibles d'affecter les champs d'intervention confiés à la compétence des provinces.

Politique culturelle

Dans le nouveau fédéralisme, il faudra que le Québec se voit accorder des garanties précises visant à assurer la protection de sa culture distincte. Mais M.

Ryan précise que de telles garanties ne devront pas être confinées au seul champ de la politique culturelle.

"Elles ne devront pas, par contre, contredire le principe voulant que tous les partenaires soient fondamentalement égaux à l'intérieur de la fédération", tient à mentionner M. Ryan, qui cite comme applications auxquelles on peut songer: la représentation du Québec au sein du Sénat et de la Cour suprême, le consentement obligatoire du Québec à tout changement d'importance de la constitution, l'exercice du droit de retrait facultatif de certains programmes fédéraux, ainsi que la possibilité de délégation législative ou administrative...

Comme autre principe, M. Ryan dit qu'il faudra, sans les imposer d'en haut, favoriser les formes de regroupement régional susceptibles de contribuer à une plus

grande efficacité du système fédéral canadien. Enfin, le chef libéral dit qu'il faut éviter de chambarder pour le seul plaisir de changement les institutions et les services qui ne causent pas de problème majeur et fonctionnent relativement bien, même s'ils n'apparaissent pas toujours logiques et cohérents. Il cite comme exemple le système parlementaire de type britannique et le Code pénal.

Au cours de l'entrevue, accordée à M. Georges Vigny, et qui couvre quatre pages du magazine Infomag, M. Ryan a réaffirmé que l'option du PLQ est claire. Il s'agit "du maintien du lien fédéral canadien, moyennant certains changements et aménagements nécessaires non seulement en fonction des intérêts du Québec, mais en fonction des intérêts bien compris et du mieux-être du Canada tout entier".

Accès limité à Valcartier: Dion verra Lawrence

par Gilles OUELLET

Le député fédéral de Chauveau, M. Rolland Dion, interviendra cette semaine auprès du solliciteur général du Canada, M. Allan Lawrence, dans le but d'obtenir des explications sur certaines mesures prises ces derniers temps par les autorités militaires de la base de Valcar-

tier et restreignant notamment les allées et venues sur ce territoire de la Défense nationale.

M. Dion a pris cette décision après avoir rencontré des restaurateurs de Val-Bélair furieux de ne plus pouvoir desservir la base, après avoir écouté les griefs de l'Union des employés de la Défense nationale, local 507, qui regroupe un millier d'employés civils, et après s'être entretenu avec le brigadier général François Richard, le commandant de la base. Le député se propose de rencontrer à nouveau ces personnes en fin de semaine, surtout à la lumière des réponses reçues du solliciteur général.

Le représentant de Chauveau aux Communes a dit hier au SOLEIL que M. Richard a évoqué des raisons de sécurité pour justifier les récentes décisions.

M. Dion désire savoir de la part du solliciteur général, Allan Lawrence, si c'est devenu une pratique courante que de resserrer les mesures de sécurité sur les bases militaires canadiennes. Ne voulant pas recevoir des réponses qu'il rejette, M. Dion dit avoir l'impression que l'on pourrait exercer un plus grand contrôle tout en laissant entrer et sortir les livreurs et les taxis.

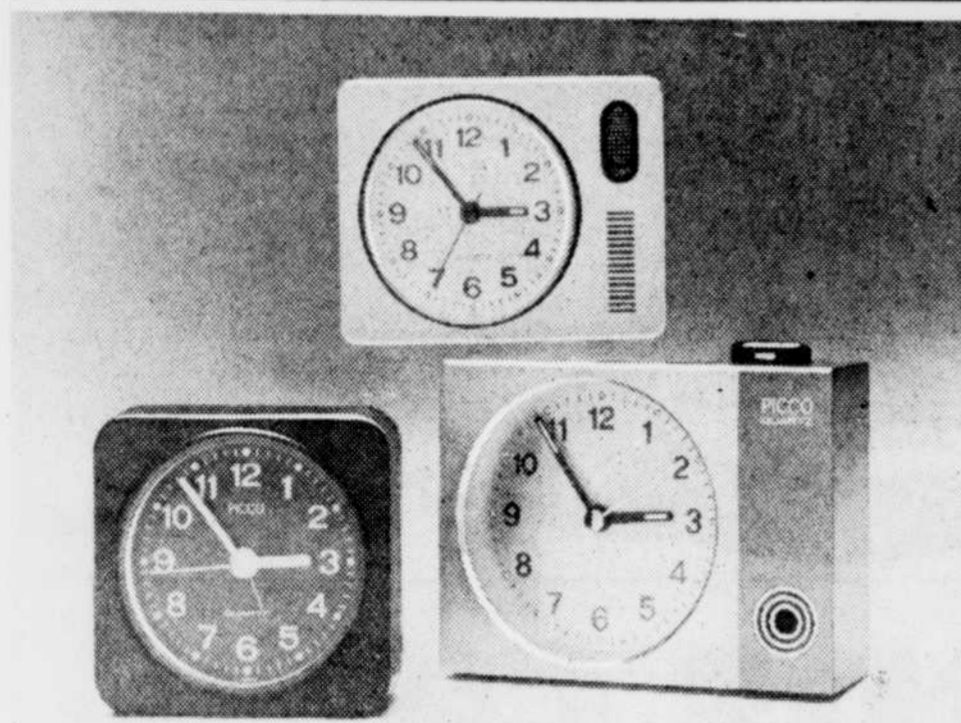
Des restaurateurs ont révélé perdre en moyenne entre \$400 et \$1,000 par semaine avec ces décisions. Ces hommes d'affaires, dont M. Aimé Michaud, se sont déclarés satisfaits de la rencontre qu'ils ont eue avec le député Dion et ils attendent des développements.

Le député de Chauveau s'est aussi informé de certains cas de discrimination dont seraient victimes des employés civils. Le président intermédiaire de l'union, M. Maurice Collin, a réitéré son intention de loger des griefs auprès d'Ottawa si la situation ne change pas. Ces griefs porteraient sur le traitement fait aux militaires et aux civils dans la cafétéria, sur le fait que les civils ne peuvent plus recevoir de nourriture de l'extérieur alors que des non-militaires peuvent acheter sur la base, et sur la récente décision de fermer la base du 22 décembre au 6 janvier, geste sans précédent, selon M. Collin.

Conférence Institut Canadien des Ingénieurs



Clifford N. Barone
Directeur, Secteur Mécanique au Centre de Recherche Industrielle du Québec.
Sujet: Techniques d'analyse et de réduction de l'exposition au bruit en milieu industriel.
Le 21 novembre, à 17:00
Motel Universel, 2300, Chemin Ste-Foy, Ste-Foy.
L'admission est gratuite. Tous sont invités. (ANN)



Pour les voyages ou la maison Des réveils au Quartz perfectionnés

Les mouvements au quartz très perfectionnés de ces petits cadrans vous garantissent une précision à 10 secondes près par mois, plus un rendement silencieux et sans problème.

La sonnerie est agréable mais persistante, imitant le pépiement du rouge-gorge à votre fenêtre durant trois secondes, suivi d'un temps d'arrêt d'une seconde, puis la sonnerie reprend.

La visibilité est parfaite, assurée par des aiguilles et des chiffres lumineux. Durée de la pile: 1 à 2 ans.

A gauche: en blanc ou noir, avec étui: \$39.95
En haut: en tons blanc ou or, avec étui: \$49.95
A droite: en ton or, sans étui: \$59.95

Garantie d'un an de Birks

Nous vous invitons à profiter de notre plan "mise de côté" pour Noël, sur tous les articles réguliers en magasin.

16, de la Fabrique 692-3822 Place Québec 529-0231 Place Ste-Foy 653-4035 Place du Royaume Chicoutimi

BIRKS
JOAILLIERS



Deux beautés en velours côtelé

En haut, une superbe grande sacoche d'environ 14 pouces de large et 11 pouces de haut avec fermoir-glissière et double bandoulière.

Le modèle du bas a deux poignées avec bandoulière amovible et fermoir-glissière. Il comporte deux grands compartiments intérieurs et une pochette à glissière.

Les deux sont offerts en brun ou havane. \$29.95 chacun

Nous vous invitons à profiter de notre plan "mise de côté" pour Noël, sur tous les articles à prix régulier en magasin.

16, DE LA FABRIQUE 692-3822 PLACE QUEBEC 529-0231 PLACE STE-FOY 653-4035 PLACE DU ROYAUME Chicoutimi

BIRKS
JOAILLIERS

CORRECTION
Il s'est glissé une erreur dans notre annonce parue le samedi 17 novembre, en page A-11 de ce journal. Vous auriez dû lire:
Dormeuses à diamant à 25% de rabais
Prix courants jusqu'à \$5,000
EN SOLDE: de \$112.50 à \$3,750
BIRKS
JOAILLIERS

PRÊT POUR OCCUPATION.
Édifice commercial de prestige. Espace de première qualité pour un prix abordable.
Le Complexe centre-ville Ste-Foy est un emplacement de choix en plus de dix étages où se retrouvent: • des boutiques • des magasins • des restaurants de choix • des bureaux spacieux et luxueux • et un club athlétique de prestige.
COMMUNIQUEZ DÈS AUJOURD'HUI AVEC LOUIS VIAU AU 653-4169
Au centre de tout.
COMPLEXE CENTREVILLE
Entre la Place Laurier et la Place Ste-Foy.
Une réalisation du Groupe Béliveau.

Masculins au possible!
Bracelets en or 18ct.

Élegants et virils, ces lourds bracelets pour hommes sont constitués de gros maillons d'or jaune 18ct.

Conçus pour magnifier l'égo masculin, ces poids lourds en or donnent un air d'assurance toute virile.

En haut, \$1,300. Plus bas, \$2,000.

Nous vous invitons à profiter de notre plan "mise de côté" pour Noël, sur tous les articles à prix régulier en magasin.

16, DE LA FABRIQUE 692-3822 PLACE QUEBEC 529-0231 PLACE STE-FOY 653-4035

BIRKS
JOAILLIERS

Correction
Cahier Eaton
"Au temps du temps des Fêtes".
Chez Eaton, nous nous faisons un point d'honneur de vous offrir une publicité exacte. Une erreur peut toutefois se glisser. Nous prenons aussitôt toutes les mesures adéquates afin de la corriger.
Page 69. Article (D)
A cause de circonstances en dehors de notre contrôle, cet article ne sera pas vendu.
Nous nous excusons auprès de nos clients pour tout inconvénient occasionné par cette erreur.
EATON

cit  de loretteville
305 RUE RACINE - LORETTEVILLE QU  G2B 1E7
TEL. 842 1921
COMTE DE CHAUVEAU Appel d'offres
Avis est par la pr sente donn  que la Cit  de Loretteville recevra des soumissions, aux conditions ci-dessous  num r es.
PROJETS NOS 02-310-02, 04, 08 et 10
Les travaux vis s par le pr sent appel d'offres se divisent en cinq (5) contrats distincts, soit:
a) La construction d'une chambre de compteur et la pose d'environ 110 m tres de conduite de raccordement d'aqueduc 200 mm   sur la rue St-Maurice.
b) La r fection des services d'aqueduc, d' gouts et de voirie sur la rue Auclair (  250 m tres).
c) Remplacement d'environ 105 m tres d'aqueduc 150 mm   sur la rue St-Louis existante, pr s de Giroux.
d) Installation des services complets d'aqueduc, d' gouts et de voirie sur un nouveau tron on de la rue St-Louis (  225 m tres), entre Cr mazie et de l'H pital.
e) Canalisation du foss  existant pr s du futur magasin COOP   l'aide d'environ 220 m tres d' gout 750 mm  .
CONDITIONS D'UTILISATION DES DOCUMENTS DE SOUMISSION
Seuls sont admis   soumissionner les Entrepreneurs qui sont d tenteurs d'un permis de la R gie des Entreprises de la Construction du Qu bec. Ils peuvent, moyennant un d p t de \$100 fait au nom de Roche Associ s Limit e, se procurer les documents complets de soumission   l'endroit suivant:
ROCHE ASSOCIES LIMITEE, Groupe-conseil
2535, boulevard Laurier
SAINTE-FOY (Qu bec)
G1V 4M3
T l.: (418) 653-9236
Ledit d p t ne sera rembours  que sur remise des documents complets en bon  tat, dans un d lai de quinze (15) jours apr s l'ouverture des soumissions. De plus, l'Entrepreneur qui ne pr sente pas de soumission ou dont la soumission est accept e n'aura pas droit   la remise dudit d p t.
CONDITIONS DE SOUMISSION
Les soumissions doivent  tre pr sent es tel que requis au Cahier des Charges et accompagn es de lettres d'intention et de cautionnements de soumission  gaux   10% de la valeur de l'offre pr sent e sur chaque projet soumis. Elles seront re ues au bureau du greffier jusqu'  16:00 heures, le 3 d cembre 1979, puis ouvertes en pr sence des int ress s, lors de la r union tenue le soir m me   20:00 heures   l'H tel de Ville. Pour  tre consid r e, toute soumission doit  tre conforme aux documents de soumission et  tre accompagn e des documents requis. La Cit  de Loretteville ne s'engage   accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions re ues.
Donn    Loretteville, ce 19 novembre 1979.
Pierre Garneau, greffier

Budget supplémentaire cette semaine

Québec empruntera \$200 millions de plus que prévu

par Raymond GIROUX

Le gouvernement du Québec devra emprunter \$200 millions de plus que prévu et sortir \$60 autres millions de son encaisse pour réussir à boucler son budget.

Cette mesure découlera du budget supplémentaire que le ministre Parizeau doit présenter, cette semaine, et sur lequel le premier ministre, M. René Lévesque, a levé un coin du voile dans son allocution télévisée d'hier soir.

L'indiscrétion de M. Lévesque a ainsi permis de savoir que ce budget de \$458 millions, en plus de régler la note des conventions collectives pour la première année, sur laquelle les offres actuelles paraissent finales, confiera des fonds supplémentaires aux garderies et à la protection de la jeunesse.

Les besoins en argent du gouvernement, de leur côté, ressortent de la "Synthèse des opérations financières" pour le trimestre se terminant le 30 septembre dernier, que le ministère des Finances distribue en ce moment à ses "abonnés".

Cette augmentation, qui fait passer les besoins de financement de \$1,4 milliard à \$1,66 milliard, résulte de ce que le signataire du document, M. Michel Caron, sous-ministre des Finances, appelle "une variation négative" des comptes budgétaires qui constituent, avec l'encaisse, le fonds de roulement du gouvernement.

Pour une bonne partie, il s'agit d'une des "conséquences financières de la réforme de la fiscalité municipale", a affirmé au SOLEIL, hier, un haut fonctionnaire du gouvernement.

Le gouvernement doit en effet liquider pour \$100 millions de paiements aux commissions scolaires, et \$83 millions aux municipalités, en vertu des dispositions du programme qui est rendu public aujourd'hui même.

Autres comptes

Ce "déficit" de ce qu'on appelle les "autres comptes" engendre de nombreuses discussions en haut lieu, car tous, au gouvernement, n'acceptent pas facilement cette façon de procéder, selon les informations recueillies par LE SOLEIL.

Selon certaines sources, on indique que c'est la première fois que le Québec doit payer ses comptes courants à même des emprunts, tandis que d'autres rappellent que ces mêmes comptes étaient négatifs en 1976-77 et 1977-78. L'an dernier, ils ont donné un revenu net de \$164,4 millions.

Par ailleurs, le dernier discours du budget comptait sur un versement de \$48 millions de la Société des alcools, alors qu'il s'agissait d'un paiement non répété effectué l'année précédente.

Le gouvernement doit donc ajouter à son passif un montant équivalent, ce qui hausse les comptes à recevoir de

\$74 millions, alors que comme les comptes à payer, les autorités "présument plutôt que, globalement et à long terme, ils présenteront des variations nulles".

Le rapport fait également ressortir les points suivants:

1 — La hausse des taux d'intérêts fait que le gouvernement remboursera pour \$465 millions d'emprunts, alors qu'il ne prévoyait qu'un déboursé de \$415 millions à ce chapitre.

2 — Les revenus provenant de l'impôt sur les particuliers baisseront de \$66 millions sur les prévisions initiales, et cette diminution vient d'un niveau inférieur des impôts payés directement par les contribuables autonomes.

3 — Les impôts payés par les sociétés monteront de \$59 millions, ce qui suit la hausse de leurs profits.

4 — La taxe de vente rapportera quelque \$36 millions de moins.

5 — La grève de la Société des alcools aura coûté \$20 millions en revenus perdus par le gouvernement.

6 — Les transferts de fonds fédéraux en vertu de la péréquation seront haussés de \$108 millions, dont une partie provient des versements dus pour l'année 1978-79, mais effectués en retard.

7 — Les dépenses prévues demeureront au niveau décrit par le discours du budget, soit à \$14,960 milliards.

Votre eau a un mauvais goût?

Le goût ou l'odeur désagréable de l'eau de votre robinet révèle la présence d'une grande quantité de particules résiduelles dans l'eau. La solution? Un raffineur d'eau AQUAFINE. AQUAFINE adoucit, filtre, purifie l'eau du robinet en la débarrassant de ses particules minérales et ce, à un coût de location mensuel modique.

Pour une analyse GRATUITE de votre eau, communiquez avec l'un de nos représentants à Québec: (418) 688-8110 Rimouski: (418) 723-5815

AQUAFINE CASTEL

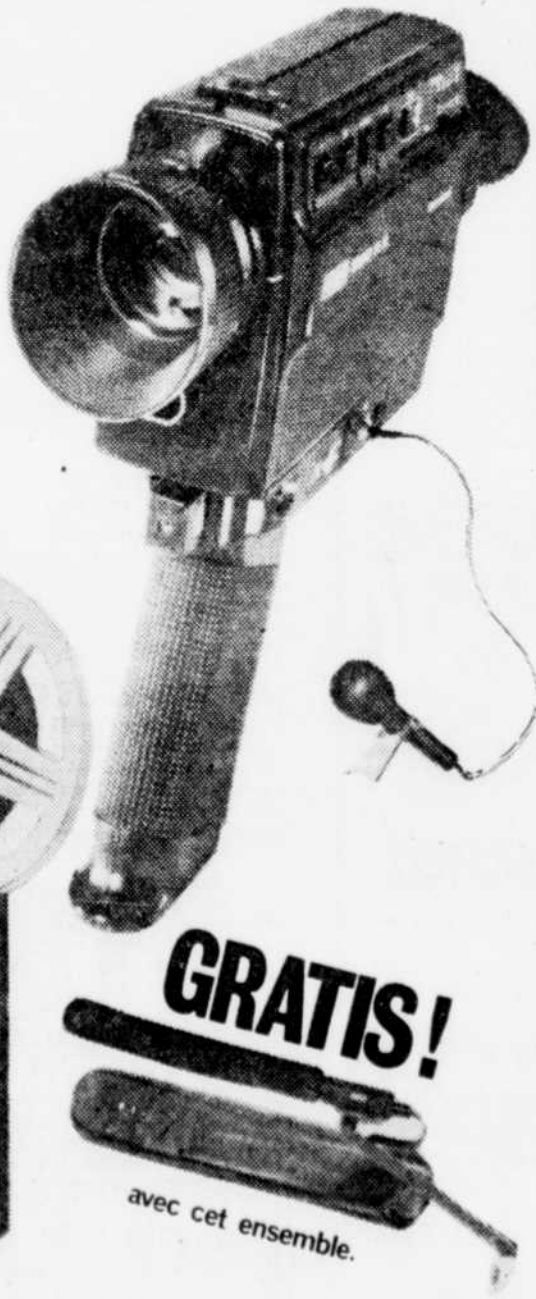
345 FORTIN VILLE VANIER, QUÉBEC



La performance eumig est le meilleur argument

L'ENSEMBLE SONORE eumig COMPREND

ciné sonore 31xl projecteur sonore s802d micro pour ciné micro pour projecteur plus GRATIS... micro "boom" et étui



579.50

GRATIS!

avec cet ensemble.

PLAN MISE DE COTE
MAIL St-ROCH 529-5741
PLACE LAURIER 656-1717
CARREFOUR
Charlesbourg 623-1504

PHOTO CENTRE
BRUNET

ACCLAMONS DES CHAMPIONS DE TRIOS TRIOMPHANTS!



Nicole Turner
Ville Vanier
\$10,000



Clément Robitaille
Sillery
\$10,000



Fernand Chretien
Ste-Croix-de
Lotbinière
\$10,000



René Savard
Ste-Foy
\$5,000



René Bouchard
Notre-Dame-des-
Monts
\$10,000



Louise Quessy
Grand-Mère
\$10,000



Jean-Jacques Roy
Drummondville
\$10,000



Mme Claude Litalien
Ste-Anne-des-Monts
\$5,000

LOTO-SPORTS
LOTÉRIE INSTANTANÉE
jouez gagnant
Recherchez les trios triomphants.

Pas d'achats téléphoniques, ni à l'essai, ni P.S.L. Au magasin principal. Toutes ventes finales.
HOLT RENFREW
Place de l'Hôtel de Ville
2 hres station, gratuit, Parc-Autos,
Place de l'Hôtel de Ville

offre très spéciale
manteaux-vison H.R.
Réalisez enfin son rêve. Ce fabuleux vison! Un luxe digne d'elle. Offert à prix réduit. Pour faire de ce Noël une fête inoubliable.

groupe I
Vison d'élevage, foncé et demi-buff. Peaux allongées. Prix habituel, \$4395. **\$3295.**

groupe II
Vison d'élevage, foncé et pastel. Peaux allongées. Prix habituel, \$7295. **\$5495.**

une semaine seulement

Pelletier qualifie son administration de positive

par Denis ANGERS

C'était fête hier soir, pour les sympathisants du Progrès civique de Québec, le parti du maire Jean Pelletier. En ce jour anniversaire de l'élection victorieuse de novembre 1977, les quelque 1.000 amis de l'équipe Pelletier, entassés dans la grande salle de bal du Château Frontenac, avaient tenu à rendre hommage à une administration qui, de dire le premier magistrat de la capitale, s'est avérée être depuis un an honnête, efficace, compétente et soucieuse des meilleurs intérêts des Québécois.

Pour l'occasion, le chef du Progrès civique et maire de Québec, M. Jean Pelletier, a dévoilé — comme l'annonçait hier LE SOLEIL — son premier

"grand projet": la construction par la Société immobilière des caisses d'épargne économique de la future bibliothèque centrale de la capitale, sur l'emplacement de l'école élémentaire Saint-Roch, à place Jacques-Cartier. Programme évalué à \$23 millions, l'édification de ce complexe permettra à la municipalité de se doter d'un centre bibliothécaire ultramoderne de 90.000 pieds carrés, capable de répondre aux besoins de la population au cours des "40 prochaines années".

Divisé en deux immeubles comptant respectivement cinq et quatre étages, le "complexe Jacques-Cartier" offrira en location quelque 276.000 pieds carrés d'espace à bureaux dont le tiers sera retenu, 30 années durant, par la ville de Québec. Outre la

bibliothèque proprement dite, ce projet de l'administration Pelletier comportera une salle d'exposition, un mail commercial couvert ainsi qu'une adjonction de 350 places au stationnement actuel. Après l'expiration du bail emphytéotique de 50 ans consenti à la société immobilière, tout l'ensemble redeviendra propriété des contribuables de Québec.

Soulignons qu'en contrepartie de la réalisation de ce programme, les payeurs de taxes de Québec devront déboursier quelque \$5 millions, essentiellement affectés à l'acquisition des terrains du secteur et à l'acquisition du futur stationnement agrandi dont la société immobilière n'a pas accepté de se défaire à titre gracieux.

Un bilan positif

Par ailleurs, devant les partisans de sa formation politique, le maire Pelletier s'est livré à un rapide tour d'horizon des deux premières années de son mandat. Sourire de contentement aux lèvres, il a ainsi passé en revue la pléthore d'ententes conclues avec le gouvernement provincial, ententes qui assureront, au cours de l'année qui vient, la réalisation de 535 unités de logement à loyer modique, pour des familles et des personnes âgées. S'y ajouteront incessamment 1.000 nouveaux logements sur les ber-

ges de la Saint-Charles qui, conjugués aux projets d'amélioration de quartier dans Saint-Jean-Baptiste et Stadacona, permettront, selon M. Pelletier, de réanimer le centre-ville de la capitale.

D'enchaîner un Jean Pelletier désireux de rendre des comptes positifs de son administration, la ville de Québec a en outre, depuis deux ans, présidé à la plantation de 3.000 arbres, mis à jour les règlements de zonage municipaux, participé au réaménagement de la colline parlementaire, obtenu une réforme en profondeur de la fiscalité municipale "dont on ne

connaît pas encore toutes les conséquences pour la santé financière de la ville", etc.

Ainsi donc, d'insister M. Pelletier, une bonne partie du programme de son parti, tel que défini en 1977, est déjà en bonne voie de parachèvement "quand ce n'est pas fait accompli". Dans cette optique, l'avenir réserve de nouveaux progrès à l'administration Pelletier, des progrès dont les applaudissements nourris d'hier auront certes souligné l'urgence et la nécessité, tant au chapitre de l'habitation qu'à celui de la qualité de vie urbaine.

Banquet du Progrès civique: des agapes de retrouvailles

par Denis ANGERS

Institution québécoise par excellence, le dîner-bénéfice annuel s'avère être l'occasion rêvée pour le Tout-Québec de renouer connaissance avec les détenteurs du pouvoir municipal. Lieu de rencontre et de persuasion, ces agapes annuelles représentent d'ailleurs, pour le millier de privilégiés qui s'y retrouvent, une belle soirée de retrouvailles, l'occasion idéale de mener "un patronage discret, de se faire rappeler au bon souvenir des preneurs de décisions locaux".

C'est du moins ce qui ressort des commentaires recueillis, hier, par LE SOLEIL auprès des participants à cette soirée qui, à \$60 par personne, n'est guère accessible aux gagne-petit des quartiers populaires.

Ainsi, comme le disait entre autres M. Richard Laroche, ce dîner-bénéfice qui, bon an, mal an, réunit quelque 1.000 membres de la

belle société de la capitale, permet ordinairement de solliciter des contrats auprès de l'administration municipale. Cette opinion est largement répandue auprès des architectes, ingénieurs et professionnels de tout acabit qui hantent cette soirée partisane et chez qui l'aspect "intérêt commercial" de la présence à ce dîner revient sans cesse.

"On se doit d'être ici", dit par exemple un Gilles Nadeau, président du Carnaval, d'autant plus que l'occasion est belle pour rencontrer bonnes relations sur bonnes relations. Ces relations d'affaires se font d'ailleurs si nombreuses que, d'avouer l'ingénieur Jean-Claude Angers, "cette journée permet souvent d'échanger avec divers spécialistes reliés de près ou de loin à notre domaine d'activité".

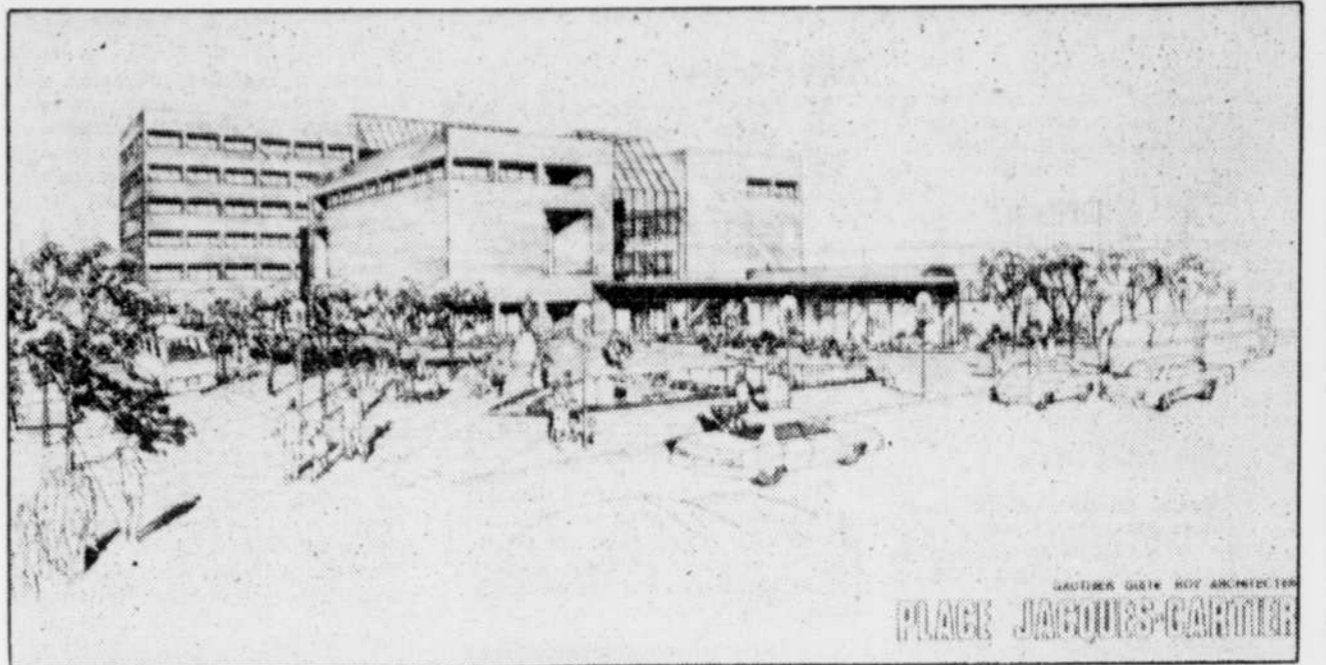
Somme toute, ces agapes annuelles représentent une bonne affaire pour la caisse électorale du Progrès civi-

que. A elles seules, elles permettent à la formation politique du maire Jean Pelletier d'encasser quelque \$30.000, fruit de la différence entre une cotisation de \$60 par personne et de frais divers s'élevant à environ \$30.

Un panthéon de personnalités

Sortie de l'année pour qui se veut membre de la classe

dirigeante québécoise, le banquet du Progrès civique aura accueilli, hier, une pléiade de personnalités connues. Parmi elles, l'assistante nombreuse — un record de tous les temps, confirmait l'organisateur du parti, M. Raymond Thivierge — pouvait reconnaître Me Marcel Aubut, le président des Nordiques, l'ex-ministre Mario Beaulieu, le publicitaire Pierre Tremblay, etc.



Voici la maquette de la future bibliothèque de Québec que le maire Jean Pelletier a dévoilée, hier soir.

Société d'énergie de la Baie James

APPEL D'OFFRES: 1UA-520-05-001
Aménagement de La Grande Rivière
Construction du poste Brisson 69-120 kV et du poste Centrale Diesel LG-1 120 - 12.47 kV
Date de fermeture: mardi 11 déc. 1979 à 15h30, heure de Montréal.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans un document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre paiement d'une somme non remboursable de \$75 pour chaque exemplaire complet, payable par chèque visé ou mandat à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James, du lundi au vendredi inclusivement, de 8h30 à 16h30, à l'endroit suivant:

SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES
Direction de l'Approvisionnement, 1^{er} étage
800, boul. de Maisonneuve est,
Montréal, Québec H2L 4M8

Une garantie accompagnant la soumission au montant de \$40.000,00 est requise selon les termes et conditions de l'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, compagnies, corporations et entreprises en coparticipation ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société d'énergie de la Baie James sont autorisées à soumissionner.

La Société d'énergie de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

A. ROUSSEAU Pour information
Directeur de l'Approvisionnement. appeler 844-3741 poste 308

shq Société d'habitation du Québec

APPEL D'OFFRES

PROJET No: 555-03-2201-001 concernant les travaux pour la réalisation d'un ensemble d'habitation comprenant treize (13) logements dans la municipalité de St-Cyprien district électoral de Bellechasse, selon un contrat à forfait et comportant: un bâtiment multifamilial de deux (2) niveaux avec structure en bois et dalle sur sol.

CONDITION: Seuls sont admis à soumissionner les Entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec et détenant une licence en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

INFORMATION: Les entrepreneurs généraux et les sous-traitants obtiendront tous renseignements, ainsi que le dossier de soumission complet au bureau de Québec: 680, rue St-Amable, Edifice G, 2^{de} étage, Québec, Qué., G1R 4Z3, Gérard Lépine, chargé de projet, (418) 643-1960 contre un dépôt non remboursable de cinquante dollars (\$50), sous forme de chèque visé émis à l'ordre de la Société d'habitation du Québec.

GARANTIE DE SOUMISSION: Sous forme de cautionnement ou de chèque visé, au montant de vingt-six mille dollars (\$26.000), avec validité de 45 jours à partir de la date de l'ouverture des soumissions.

CLOTURE DES SOUMISSIONS: A quinze (15) heures (heure locale en vigueur) le mardi 11 décembre 1979, à la Société d'habitation du Québec, au Bureau de Québec, de la Direction générale des Opérations, sis 680, St-Amable, Edifice G, 2^{de} étage, Québec, local 26.109, où se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions à l'heure et à la date de clôture ci-dessus précises.

LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

CONSULTATION DES DOCUMENTS:
— Association de la Construction de Québec
— Association de la Construction de Montréal
— Association Provinciale des Constructeurs d'Habitations du Québec Inc.

SOUS-TRAITANTS: Les sous-traitants qui déposent leurs soumissions au Bureau des Soumissions déposées du Québec doivent le faire au plus tard le 4 décembre à 14 heures, et leurs soumissions doivent être valables soixante (60) jours après leur dépôt.

Tous les sous-traitants doivent détenir une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

N.B.: Les formules fournies par la Société seront obligatoirement utilisées.

Me Jean-Luc LEPAGE, notaire,
Secrétaire de la Société

430, avenue St-Sacrement 681-4124

TRAIN des RUBRIQUES

MAGUIRE

MAGUIRE A SELECTIONNE POUR VOUS: **MOFFAT**

MOFFAT
MODELE PROVENCAL: MRF1638

- Capacité de 453l (16,0 pi. cu.)
- Poignée et garniture de luxe
- Tablettes pleine largeur en porte-à-faux
- Garde-viande
- Bacs à légumes jumelés
- Garde-beurre à 3 températures
- Bacs à œufs
- Rolettes

PRIX SURPRISE 599⁹⁵

MOFFAT
LAVEUSE: MWG 1128

- Agitateur SPIRALATOR à 3 combinaisons de température de lavage/engage
- 2 vitesses de lavage et d'essorage
- Filtre à charpie de recirculation, auto-nettoyant
- Régulateur du niveau d'eau, 3 positions
- Choix de 4 cycles.

SECHEUSE: MDG 1128

- Régulateur de séchage minuté
- 3 régulateurs de chaleur
- Eclairage intérieur du tambour
- Bouton de sécurité de démarrage
- Tambour émail vitrifié, gros format
- Collecteur de charpie à l'avant.

PRIX SURPRISE 679⁹⁵

à l'achat d'un ensemble laveuse-sècheuse Moffat, 8.4 k de SAVON ALL.

MOFFAT
MODELE CUISINE 300: MSS3059

- Four auto-nettoyant
- Eclairage fluorescent à la largeur de la surface de cuisson
- Tableau de commande à panneau de verre
- Minuterie de four automatique, horloge et compte-minutes
- 2 prises de courant (1 chronométrée)
- Éléments de luxe — 2 de 8" et 2 de 6"
- Poignée de porte de luxe Moffat à fini bois veiné
- Tournebroche facultatif

FOUR AUTONETTOYANT PRIX SURPRISE 579⁹⁵

MODELE CUISINE 100: MSM3059

Identique au modèle Cuisine 300: MSS3059 mais avec four ordinaire, une prise pour petits appareils (chronométrée) et grand hublot de four.

FOUR ORDINAIRE PRIX SURPRISE 439⁹⁵

GARANTIE TOTALE DE 2 ANS

Maguire 1324, Maguire Sillery

Le Service et la Location

Réparation de toutes marques, à domicile ou à l'atelier. Vente et location. Appareils usagés remis à neuf. Pièces de toutes sortes. Retouches de meubles.

681-7731

Service de décoration à domicile GRATUIT

CHARGEY HAMCO VISA

Pour votre protection, vous sommes membres de la CORPORATION DES MARCHANDS DE MEUBLES DU QUÉBEC

Nous acceptons vos chèques personnels